

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2307 - MERCREDI 13 MAI 2015

INFRASTRUCTURES

Investissement
de 400 milliards FCFA
pour la municipalisation
de la Sangha

Les travaux de la municipalisation accélérée du département de la Sangha coûteront une bagatelle de 400 milliards FCFA à l'État congolais. À trois mois de la célébration de la fête de l'indépendance, le 15 août, à Ouesso, chef-lieu de la Sangha, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a procédé hier au lancement officiel desdits travaux dont certains sont déjà exécutés à plus de 60%.

Comme dans d'autres départements, deux types de projets seront menés dans la Sangha. Le premier volet concerne les projets appelés « grands travaux » et « les travaux préfectoraux » pour le second.

« D'autres projets préfectoraux de proximité, en cours d'adjudication verront le jour dans d'autres localités de la Sangha (Djapouo, Ntam, Garabizam, Mazingo, Bolozo, Tala-Tala). Ils touchent notamment les domaines de l'enseignement, de la santé, du commerce, de l'action sociale, etc. », a précisé Jean Jacques Bouya, ajoutant qu'au total, « Les projets ayant déjà reçu des adjudications sont estimés à quelque 132 milliards FCFA dont un peu plus de 50 milliards décaissés, y compris 2 milliards 300 millions d'expropriations déjà payés ».

Page 3



Le chef de l'État saluant la population après avoir lancé les travaux



Les jeunes leaders lors de leur visite dans les structures des Dépêches de Brazzaville

PROGRAMME YALI 2015

Washington sélectionne
cinq jeunes congolais

Dans le cadre du programme de soutien aux jeunes leaders africains (YALI) baptisé Mandela Washington Fellows en 2014, cinq jeunes congolais ont été sélectionnés par Washington pour cette année. Peu avant leur départ, le 16 juin prochain, les « ambassadeurs du Congo » à ce programme ont visité les structures des Dépêches de Brazzaville, considérées par eux comme un

modèle d'une initiative privée réussie dans le domaine des médias en République du Congo. À Washington où ils séjourneront six semaines durant en compagnie d'autres jeunes leaders africains, ces jeunes participeront aux cours universitaires et à des formations de mentorat en leadership dont l'Afrique a fortement besoin pour assurer son développement.

Page 3

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Le marché Total portera-t-il
le nom de Bernard Kolélas ?

La question fait l'objet d'une affaire soumise à l'examen du Conseil communal de la ville de Brazzaville dont la session ordinaire s'est ouverte hier. En dehors de cette question portant dénomination du marché total de Bacongo, une série d'autres projets attend les conseillers durant les dix jours de travaux.

ÉDITORIAL

Regards

Page 2

Il s'agit, entre autres, d'élever André Kimbuta, Khalifa Babacar Sall et Nicéphore Dieudonné Soglo, respectivement maires de Kinshasa, de Dakar et de Cotonou, au rang de citoyens d'honneur de Brazzaville.

Page 2

ÉLIMINATOIRES CAN U-23

Les Diabes rouges mis au vert à Pointe-Noire

Dans la perspective de leur premier match éliminatoire de la Coupe d'Afrique des moins de 23 ans, le 23 ou 24 mai prochain à Accra face au Ghana, les sélectionnés congolais de moins de 23 ans ont entamé un entraînement accéléré hier, au complexe sportif de Pointe-Noire, sous la direction de Claude Le Roy.

Vingt-huit joueurs sont appelés à cette campagne au lieu de trente-trois comme annoncé précédem-



ment. Le groupe étant départi des services de Hardy Binguila de l'AJ Auxerre et de Yohan Andzouana

de l'AS Monaco, tous deux déclarés forfaits pour cause de blessure.

Page 16

ÉDITORIAL

Regards

Le moins que l'on puisse dire dans ce moment très particulier où le Congo s'apprête à réformer ses institutions est que la communauté internationale ne paraît guère nourrir d'inquiétudes sur la façon dont sera tournée cette page de notre Histoire moderne. Il suffit, pour s'en convaincre, d'écouter ce qu'en disent en public ou en privé les principaux acteurs de la scène mondiale, ceux-là même qui jouent un rôle majeur dans la gouvernance planétaire.

À aucun moment, contrairement à ce que l'on peut lire ici et là sur le web, qui est comme chacun sait le terrain privilégié des réseaux sociaux, on ne voit, on n'entend s'exprimer l'idée que le Congo s'engage sur la voie dangereuse d'une réforme portant atteinte aux règles fondamentales de la démocratie. Tout se passe, en vérité, comme si les observateurs privilégiés de la scène politique congolaise savaient par avance que l'État de droit, les principes de la bonne gouvernance, la préservation de la paix civile ne seront pas mis chez nous en question de façon directe ou indirecte.

S'il en va ainsi, alors même que la plus haute autorité de l'État évite toute prise de position qui pourrait perturber le dialogue en cours, c'est sans aucun doute parce que Denis Sassou N'Gusso a prouvé, par ses actes aussi bien que par ses paroles, que jamais il ne mettra en péril le régime démocratique qui permit au Congo de se reconstruire après les guerres civiles de 1997 et 1998. Médiateur de la crise que traverse notre voisine et notre sœur la République Centrafricaine, il ne cesse de répéter que seul le respect des institutions permettra à celle-ci de faire taire les mauvais démons qui la travaillent encore aujourd'hui. Qui, dans ces conditions peut croire qu'il en viendrait à renier ses propres convictions ?

Laissons donc les opposants les plus radicaux clamer leur conviction que notre pays s'engage sur la voie du désordre institutionnel ; le jour viendra où ils se retrouveront, penauds, contraints de reconnaître leur mauvaise foi. Voyons, en revanche, le bénéfice que tirera le Congo, notre Congo, du bon comportement de ses dirigeants. Tout indique à présent qu'il pourrait être considérable en termes diplomatiques !

Les Dépêches de Brazzaville

BRAZZAVILLE

Le marché Total pourrait s'appeler « Marché Bernard-Kolélas »

Le dossier est inscrit à l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire du Conseil départemental de Brazzaville qui s'est ouverte le 12 mai, présidée par Hugues Ngouélondélé.

Au cours de cette session, qui va durer dix jours, les élus locaux de Brazzaville vont examiner et adopter dix-neuf affaires au total. Il s'agit, entre autres, du projet de

à Robert Stéphane Tchitchelle ; projet de délibération portant modification de certaines dispositions de la délibération n° 008 /94 et fixant le tarif unique aux six autres régimes de permis d'occuper.

Ici, les conseillers ont retenu pour leurs débats : la reconnaissance, l'actualisation, le duplicatum, le transfert pour cause de mort, le transfert-donation et le transfert-location-vente ; le projet de



Une vue des conseillers

délibération portant dénomination du marché Total, module A et B, en « Marché Bernard Kolelas ».

On retiendra aussi comme affaires : le projet de délibération portant délimitation du marché Norbert Ntieté situé dans l'arrondissement 5 Ouenzé ; projet de délibération portant érection, dans la ville de Brazzaville, d'un monument dédié

délibération portant sur le nouveau zonage technique de la commune de Brazzaville et le projet de délibération instituant le droit de transfert en cas de vente de biens immeubles.

Au nombre des dossiers, on peut signaler un autre qui consacre la coopération décentralisée. Trois projets inscrits se proposent d'éle-

ver, à titre exceptionnel et au rang de « citoyens d'honneur de Brazzaville », trois maires de villes francophones. Il s'agit de : André Kimbuta de Kinshasa ; Khalifa Ababacar Sall de Dakar et Nicéphore Dieudonné Soglo de Cotonou. « À travers la signature des accords de jumelage, ces trois villes africaines ont formalisé les liens osmotiques immémoriaux entre les populations de Brazzaville et les ressortissants du Bénin, de la République démocratique du Congo et ceux du Sénégal. À titre d'exemple, le quartier sénégalais à Poto-poto et le quartier Dahomey à Bacongo attestent, si besoin en est, de l'ancienneté des relations établies entre les habitants de Brazzaville et ces communautés étrangères », a déclaré Hugues Ngouélondélé.

Le président du conseil municipal et départemental a saisi cette occasion pour interpellier la conscience professionnelle de l'ensemble des cadres et agents municipaux. Il leur est demandé de relever les défis qui s'imposent à la commune de Brazzaville. Rigueur au travail et efficacité, telles sont les valeurs exigées pour un bon rendement et l'accomplissement des tâches et missions quotidiennes.

Roger Ngombé

VIE DES PARTIS

Le PRADA s'oppose à la tenue d'un référendum

Le Pacte républicain pour une alternance démocratique apaisée (PRADA), a exprimé le 08 mai à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, son opposition à la tenue d'un référendum tel que proposé par le pouvoir.

S'exprimant devant les jeunes des partis et groupement dits de l'opposition, l'un des coordonnateurs de cette formation poli-

tique, Aurélien Briand Miamisa, a fait savoir que les sommes d'argent destinées à la tenue de cette consultation populaire, devaient plutôt servir à la création d'emplois, et à encourager les investissements afin de trouver les solutions aux problèmes des Congolais notamment de la jeunesse qui est aujourd'hui dans une situation désespérée.

Le Prada qui se dit d'autre part

favorable à la tenue du dialogue inclusif, a également marqué son refus au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Rappelons que ces mêmes propos ont été expliqués aux jeunes de Nkayi, Dolisie, Pointe-Noire et Loudima à la faveur d'une descente effectuée par les responsables de ce parti dans ces différentes localités.

Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mbooussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

L'État congolais prévoit d'investir 400 milliards FCFA pour la Sangha

À trois mois de la célébration de la fête de l'indépendance, le 15 août, à Ouessou, chef-lieu de la Sangha, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a procédé ce 12 mai au lancement officiel des travaux de la municipalisation accélérée de ce département situé dans le Nord Congo. Le budget pluriannuel des investissements est de l'ordre de 400 milliards FCFA.

D'après le ministre à la présidence de la République chargé de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux,

Jean Jacques Bouya, qui présentait ces chiffres lors de son discours, deux types de projets seront menés dans la Sangha.

Le premier type concerne les projets appelés « grands travaux » et le second « les travaux préfectoraux ».

En l'occurrence, le premier volet, souvent lié à la bonne organisation des festivités du 15 août, est suffisamment avancé puisque la construction des infrastructures qui y ont trait

avait commencé depuis plusieurs mois. Ainsi en est-il des travaux du palais présidentiel réalisés à 70 %, du boulevard qui abritera le défilé civil et militaire complètement achevé, du complexe sportif de 16000 places exécuté à 60 %.

42 km de voiries pour Ouessou

Sur les 42 km de voiries urbaines, quelque 7 km sont déjà bitumés alors que sont menés simultanément les chantiers d'électrification et de desserte en eau de la ville. L'hôpital général du chef-lieu de la Sangha est construit à 60%. Il aura une capacité de 200 lits.

À l'instar des infrastructures construites dans les départements où est passée la municipalisation accélérée, il est prévu dans la Sangha la réalisation des sièges de la préfecture et des sous-préfectures, des marchés modernes, des bâtiments devant abriter les services de police, de gendarmerie, de la justice, des postes de douane, de la surveillance du territoire. Les localités bénéficiaires sont Mokeko, Sembé, Souanké, Pokola, qui sont des communau-

tés urbaines, mais aussi Ngbala et Pikounda.

« D'autres projets préfectoraux de proximité, en cours d'adjudication verront le jour dans d'autres localités de la Sangha (Djapouo, Ntam, Garabizam, Mazingo, Bolozo et Tala-Tala). Ils touchent notamment les domaines de l'enseignement, de la santé, du commerce, de l'action sociale, etc. », a précisé Jean Jacques Bouya, ajoutant qu'au total, « Les projets ayant déjà reçu des adjudications sont estimés à quelque 132 milliards FCFA dont un peu plus de 50 milliards décaissés, y compris 2 milliards 300 millions d'expropriations déjà payés ».

On pourrait néanmoins noter, au regard de la pression chaque jour grandissante liée à ce chantier audacieux de la municipalisation accélérée, que la Sangha, comme d'autres départements qui avaient déjà bénéficié de la municipalisation, devrait faire preuve de patience avant de voir tous les projets « grands travaux » ou « préfectoraux » conduits à leur terme.

Gankama N'Saih

Mobilisation et chiffres

Ouessou a réservé un accueil chaleureux au président de la République arrivé en fin de matinée pour y séjourner jusqu'au jeudi 14 mai. À l'aéroport comme le long de l'avenue Marien-Ngouabi, qui mène à la résidence officielle du chef de l'État, a été observé une procession des forces vives de la Sangha décidées d'accompagner Denis



de ceux qui brillent par l'expérience du verbe, Denis Sassou N'Guesso, lui, a le verbe de l'expérience, au regard des réalisations concrétisées par le chef de l'État dans la Sangha et sur l'ensemble du territoire national. S'il est un avantage certain pour la Sangha, il tient au fait que sa municipalisation arrive à point nommé. Désormais, la route nationale

Sassou N'Guesso alors qu'il roulait à bord d'un 4x4 décapotable. Bien avant, les sages de la Sangha ont exécuté un rituel, au cours duquel, ils ont remis au président de la République les attributs du pouvoir traditionnel constitués d'un pagne, une machette et une sagaie.

Dans son mot de bienvenue prononcé au tout début de la cérémonie de lancement des travaux de la municipalisation, le préfet du département de la Sangha, Adolphe Elemba, a salué un homme mû par le pragmatisme rappelant qu'à la différence

numéro 2, dans son tronçon Mambili-Ouessou, long de 199 km à atteint 80% de réalisation, la route Ketta-Djoum vers le Cameroun, 85%, le barrage de Liouesso, 40%, les lignes attenantes au barrage, 40%, les chaussées aéroportuaires, 80%, le déploiement de la fibre optique, 70%, le port secondaire de la ville réhabilité. Des atouts qui font de Ouessou une ville en devenir et de la Sangha, un département tourné vers le développement.

CUVETTE

Un agroéconomiste mobilise les populations autour du maraîchage

Blanchard Tsana met au profit des populations d'Owando, en particulier, son expérience universitaire associée à la pratique de bonnes techniques de maraîchage. Agriculteur de formation, cet ingénieur agronome veut participer à la sécurité alimentaire qui a du mal à se matérialiser au Congo.

En tant qu'exploitant agricole, il partage son acquis sous le label de son association, Organisation des jeunes unis pour le développement du maraîchage. À travers cette structure, il initie ces homologues et ceux qui sont intéressés par le maraîchage en professionnalisant leurs activités productrices.

Blanchard Tsana ne se retrouve pas sur ce terrain par hasard. Il avait identifié quelques goulots d'étranglement dans la pratique du maraîchage. En effet, beaucoup de producteurs manquent de professionnalisme. Aussi, n'étant ni encadrés ni suivis, ils ne respectent pas les techniques agronomiques. L'ingénieur a aussi relevé que la ville de Brazzaville a perdu ces points d'approvisionnement en légume. Une situation causée par l'urbanisation de la ville provoquant la hausse des prix de cette denrée sur le marché ayant des conséquences sur

le panier de la ménagère.

Ce qui intéresse plus ce promoteur agricole est l'amarante douce. Il y attire une attention particulière sur la manière de la cultiver, depuis la préparation des terrains jusqu'à la commercialisation. Les agriculteurs ne respectent pas souvent les normes agronomiques prévues et cela ne peut permettre un bon rendement. Ce légume très prisé par les Congolais occupe la troisième place dans les habitudes alimentaires après les feuilles de manioc (sakasaka) et le coco (gnetum africanum). Il est aussi beaucoup produit en raison de son cycle végétatif court et moins exigeant en intrants. « L'amarante douce occupe 37% des planches et contribue pour 45% du chiffre d'affaires à base de ce légume. Chez la femme, elle favorise la souplesse de l'utérus lors de l'accouchement (...) très riche en protéine », a confié Blanchard Tsana.

Entre temps ce technicien envisage déjà des programmes pour développer le maraîchage en commençant par les plus petits. Pour cela, il sollicite un soutien auprès des organismes internationaux, du gouvernement, des phylantropes et autres pour faire naître ses projets.

Nancy France Loutoumba

YALI 2015

Cinq jeunes congolais sélectionnés pour le programme cette année

Dans le cadre du programme de soutien aux jeunes leaders africains (YALI) baptisé Mandela Washington Fellows en 2014, cinq jeunes congolais ont été sélectionnés pour prendre part à l'édition 2015 qui aura lieu au mois de juin à Washington aux Etats-Unis d'Amérique. Avant leur départ prévu pour le 16 juin, ces jeunes ont visité mercredi les structures des Dépêches de Brazzaville. Une manière de se faire une idée de cette entreprise considérée comme un modèle d'une initiative privée réussie dans le domaine des médias au Congo.

A Washington où ils séjourneront, six semaines durant, en compagnie d'autres jeunes leaders du continent africain, ceux-ci participeront aux cours universitaires et à des formations en leadership dont l'Afrique a fortement besoin pour assurer son développement.

Leaders dans leur communauté respective, les jeunes congolais ont, après une visite guidée des différentes structures des Dépêches de Brazzaville, pris bonne note du modèle de développement des Dépêches de Brazzaville. Ils entendent ainsi représenter valablement le Congo à ce rendez-vous de la jeunesse africaine à Washington.

« C'est pas quelqu'un d'autres qui viendra développer notre pays, c'est nous mêmes jeunes. Car, nous sommes le futur de demain », a déclaré Ebankoli Archane Phonsina, une des boursiers, qui n'a pas tari de mots pour saluer le travail au quo-

tidien que fournissent Les Dépêches de Brazzaville.

Lancé par le président américain, Barack Obama en 2010, ce programme vise à doter 500 jeunes africains, des connaissances et outils susceptibles de leur permettre de mener à bien leur projet. Le but étant de créer des occasions de mettre ces nouvelles compétences en pratique, en vue d'accroître l'économie, la prospérité et renforcer les institutions démocratiques. YALI constituera, pour la jeunesse africaine, une occasion unique de communiquer en direct avec le président des USA ; de participer au programme de leadership et de mentorat durant six semaines. Ces jeunes africains bénéficieront également des stages puis échangeront avec les dirigeants du gouvernement des Etats-Unis, de la société civile ainsi que des chefs d'entreprises de cette grande puissance mondiale.

Rappelons que les boursiers de YALI 2014 avaient assisté lors de leur visite dans ce pays, à une conférence à Washington, sous le patronage du chef d'Etat américain, et participé à un programme de six semaines dans les universités américaines.

Toutes les informations concernant le Mandela Washington Fellowship sont disponibles sur le site : youngafricanleaders.state.gov. Par contre, les éventuelles questions peuvent être posées par le courriel à l'adresse électronique pdcongo@state.gov.

Lopelle Mboussa Gassia



BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/047/2015

Les bâtiments administratifs et ateliers du bureau régional de l'OMS-AFRO sont équipés d'un réseau de distribution courant ondulé qui alimentent tous les équipements du réseau informatique à partir des onduleurs centraux de grande capacité. En vue d'assurer le fonctionnement normal de ces équipements, le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique lance le présent avis d'appel d'offres pour la sélection d'une entreprise spécialisée et habilitée à « Assurer un Entretien des onduleurs ».

Les cahiers des charges y afférant (avec les détails techniques) sont disponibles jusqu'au 19 mai 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

L'offre concernant chaque appel d'offres devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
 - Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
 - Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - Une copie de la Patente de l'année en cours ;
 - Attestation de non faillite
 - Attestation de moralité fiscale.
 - L'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
 - Expérience professionnelle
 - Liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables

- Qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- Méthodologie à adopter ;
- Le planning de réalisation des travaux d'entretien.

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations mensuelles et/ou annuelles.

La soumission présentée sous pli fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention « Confidentiel – Entretien des onduleurs à l'OMS/AFRO », sera déposée au plus tard vendredi 29 mai 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante : afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 556 87 87 Fax: [00 242] 281 59 07
Email: pedu_congo@yahoo.fr



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/15 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ACTUALISATION DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE SUR LES MARCHES DOMANIAUX A BRAZZAVILLE ET POINTE NOIRE

(Publication du 12 au 15 mai 2015).

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Firme) chargé de réaliser l'actualisation de l'étude socio-économique sur les marchés domaniaux à Brazzaville et Pointe Noire dans le cadre de l'exécution du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU).

La durée de la mission du consultant est de huit (8) semaines. L'objectif de la mission est de procéder à une analyse socio-économique des investissements prévus dans les villes de Brazzaville et Pointe Noire, sur la base des projets existants et de proposer les aménagements nécessaires pour en assurer la rentabilité économique et financière.

Au cours de sa mission, le consultant présentera la description détaillée des infrastructures existantes ou projetées, leurs difficultés de fonctionnement pour indiquer ensuite pourquoi les travaux sont voulus et définira l'impact économique des travaux envisagés sur le déplacement éventuel des marchands, l'existence de zones de recasement, l'estimation des pertes de revenus.

Pour chacun de ces équipements et pour chaque niveau de service, le Consultant réalisera une étude socio-économique devant permettre entre autre de :

- confirmer auprès du secteur privé et les collectivités locales la demande et l'appropriation des projets d'investissement dans les villes ciblées ;
- évaluer l'intérêt social des opérations envisagées ;
- évaluer l'intérêt économique des opérations envisagées ;
- mesurer le taux de rentabilité interne économique (TRI) ;

Le coordonnateur de l'unité de coordination du PEEDU invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Le dossier de la manifestation d'intérêt comportera les renseignements suivants :

- L'adresse complète du Consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, E-mail) ;
- Les informations indiquant que le consultant est qualifié pour exécuter les services décrits ci-dessus (brochures, références concernant l'exécution de contrats similaires —).

Un consultant (firme) sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Edition de janvier 2011 ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2ème étage du Ministère du Travail et la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics et aux heures suivantes : 9 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en Français et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le mardi 02 juin 2015.

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU,

Maurice BOUESSO

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Fidel Castro a soif de s'ouvrir au monde. C'est un pan de l'histoire de la guerre froide, un pan de l'histoire qui est derrière nous aujourd'hui. Il nous faut avancer avec Raul Castro... »

Luc Carvounas, sénateur du Val-de-Marne, maire d'Alfortville et secrétaire national du PS aux Relations extérieures, RFI, 12 mai 2015

« Quand Obama ne va pas à Moscou, Hollande n'y va pas pour les cérémonies du 8 mai 45. Et quand les États-Unis expliquent qu'ils vont normaliser leurs relations avec Cuba, le président de la République suit cette politique... on est toujours dans le suivisme... »

Éric Coquerel, France, secrétaire national, coordinateur politique du Parti de gauche et conseiller régional Ile-de-France, RFI, 11 mai 2015

« Si Marine Le Pen retrouve les chemins de la liberté de pensée, et si elle est capable de prendre des responsabilités autres que celles suggérées par de mauvais conseillers, je crois que tout est possible. »

Jean Marie Le Pen, fondateur du Front national, M6 info, 12 mai 2015

« L'urgence est à la débureaucratization, au désenclavement, à l'élargissement des marchés par la construction d'infrastructures d'énergie et de transport, et à l'amélioration de l'intégration régionale et sous-régionale. »

David Rice, directeur de l'Africapitalism Institute, La Tribune, 4 mai 2015

« La seule chose que je peux vous dire avec certitude, c'est que le candidat qui fera cavalier seul n'aura rien compris à l'ampleur de l'ouragan que notre pays est en train de traverser. »

Anicet Georges Dologuélé, ancien Premier ministre de la RCA, ex-président de la Bdéac et leader du parti URCA, Les Afriques N°318 du 9 au 22 avril 2015.

COMMUNIQUÉ

Le Directeur général du Fonds routier informe les usagers de la route, que dans le cadre des travaux d'élargissement de la RN2, le poste de péage de Kintélé sera délocalisé pour le village LIFOULA (district d'Igné) Pool-est.

Cordialement.
La Direction générale du Fonds routier.

SANTÉ

L'Union européenne fait don de livres à l'OMS

La délégation de l'Union européenne au Congo, représentée par Ampero Moreno Sebastia a remis le 12 mai, une collection des documents sur la médecine à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cette collection de livres, dénommée « bibliothèques bleues » a été réceptionnée par le conseiller à la promotion de la santé et communication de l'OMS, Boniface Biboussi. Elle compte plus de cent cinquante documents en médecine destinés aux districts sanitaires et écoles de santé. Ces livres servent également

plus important de l'Union européenne est que les personnes responsables d'aider les autres à multiples problèmes de santé prennent les précautions dans leur prestation », a-t-elle déclaré. Le directeur général de l'administration, de la réglementation et des ressources financières au ministère de la Santé et de la population, le

les problèmes de santé sont complexes et leur résolution comporte une dimension holistique qui fait que les acteurs sont amenés à collaborer sur le terrain », a indiqué Gontron Ondzotto. Selon lui, à l'issue de sa phase de démarrage en trois mois, le projet avait identifié les besoins en compétences de 900 diplômés d'Etat, 300 sages-femmes et 250 techniciens de laboratoire actuellement en fonction. En effet, le groupement Cerdes/Croix-Rouge fran-



Une photo de famille après la remise des livres (crédit-adiac)

d'outils de travail au séminaire organisé du 12 au 14 mai, à l'OMS. L'objectif est de permettre au personnel de santé de bénéficier d'une formation continue pour améliorer leur prestation. D'après Ampero Moreno Sebastia, les bibliothèques bleues consistent à améliorer la qualité de prestation des soins administrés dans les hôpitaux et dans les centres de santé intégrés. Ils serviront aussi aux infirmiers diplômés d'Etat, sages-femmes, et techniciens des laboratoires. « Le souhait le

Professeur Gontron Ondzotto a rappelé que les bibliothèques bleues sont achetées par le projet d'appui à la formation continue des personnels paramédicaux. Le projet a été lancé en janvier 2014. Il est géré par l'Agence française de développement (AFD) et cofinancé par l'Union européenne pour un montant de 4.672.000 euros. « La mise en place de ce projet bénéficiera nécessairement des interventions transversales de tous les autres partenaires techniques et financiers du pays, car il est certain que

çaise/ Fibio en relation avec les autorités congolaises avaient développé des stratégies de remise à niveau du personnel de santé. Parmi celles-ci, figurent, l'ensemble des modules de formation, la formation des formateurs, l'aménagement et l'équipement des quatorze sites de formation couvrant l'ensemble du pays. Il s'agit des salles de formation, des équipements pédagogiques en informatique, des kits médicaux ou paramédicaux ainsi que des bibliothèques bleues.

Lydie Gisèle Oko

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-E-mail : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	4 au 8 mai 2015
Analyse financière : pratique	3 jours	11 au 13 mai 2015
Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.	3 jours	18 au 20 mai 2015
Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	18 au 22 mai 2015
Manager une équipe : perfectionnement	3 jours	26 au 28 mai 2015

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**



RÉINSERTION SOCIALE

Quelles stratégies à mettre en œuvre après la cessation des transferts sociaux ?

La problématique a été débattue les 7 et 8 mai derniers au cours d'un atelier organisé à Brazzaville par le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM).

Dans le but de réduire la faim et d'améliorer l'accès des populations pauvres aux services sociaux de base (l'éducation et la santé), le gouvernement a mis en œuvre depuis 2012, avec l'appui du PAM, le programme de filet de sécurité alimentaire qui a ciblé en 2014 quelques 5600 ménages, soit plus de 33 000 personnes. Il s'agit notamment de fournir, à travers ce projet, des bons électroniques échangeables contre des vivres dans des boutiques préalablement identifiées, par le biais des compagnies de téléphonie mobile Airtel et MTN Congo.

Le projet vise spécifiquement, à améliorer la consommation alimentaire des populations vulnérables ; assurer l'accès des femmes enceintes ou allaitantes et des enfants de deux ans aux services de soin ; améliorer les conditions de vie des ménages affectés par le VIH et/ou la tuberculose. Il devrait également favoriser le retour à l'école des enfants déscolarisés des ménages les plus pauvres ; améliorer la nutrition et soutenir l'adhésion au traitement ARV/DOTS des PVVIH et/ou tuberculeux.

Selon le représentant adjoint du PAM au Congo, Koffi Akakpo, la mise à échelle d'un tel programme ne saurait se faire sans une stratégie effective et efficace de sortie pour permettre non seulement une autonomisation progressive mais également l'intégration de nouveaux bénéficiaires. « C'est dans ce contexte que se tient le présent atelier en vue d'élaborer des stratégies efficaces de sor-

« Si vous êtes réunis autour de cet atelier, c'est pour que nous réfléchissions ensemble sur les dispositifs à mettre en œuvre afin que les individus, les ménages qui ont bénéficié des transferts monétaires ou alimentaires pour sortir de la pauvreté, ne retombent plus dans la pauvreté à la cessation de ces transferts »

tie, assurer la complémentarité avec les autres projets sociaux et de développement », a-t-il indiqué à l'ouverture de l'atelier.

La protection sociale non contributive assure des prestations non pérennes

Présidant la rencontre, la ministre des Affaires sociales, de l'Action



Emilienne Raoul entourée de Koffi Akakpo et Marie Céline Tchissambou-Bayonne ; crédit photo Adiac

humanitaire et de la Solidarité, Emilienne Raoul, a reconnu que des milliers de ménages étaient bénéficiaires de ce programme.

monétaire de sa part, doit pouvoir se prendre en charge après la cessation des transferts monétaires ou en nature. « Si vous êtes réunis autour de cet atelier, c'est pour que nous réfléchissions ensemble sur les dispositifs à mettre en œuvre afin que les individus, les ménages qui ont bénéficié des transferts monétaires ou alimentaires pour sortir de la pauvreté, ne retombent plus dans la pauvreté à la cessation de ces transferts », a souligné la ministre, rappelant que le but est de rendre autonome les bénéficiaires des programmes de lutte contre la pauvreté.

L'atelier de définition des stratégies de sortie progressive des bénéficiaires des projets de transferts sociaux a regroupé les délégués des ministères de la Promotion de la femme, de la Jeunesse, de l'Enseignement technique

et professionnel, des Petites et moyennes entreprises, de la mairie, les associations et ONG. Il s'est agi pour les participants d'étudier les mécanismes à mettre en place pour créer des passerelles entre eux pour que la sortie des bénéficiaires du dispositif d'assistance intègre le dispositif d'inclusion productif. « En effet, les bénéficiaires ne doivent pas être d'éternels consommateurs mais plutôt entrer dans un système productif pour créer de la richesse et bénéficier des retombées de la croissante économique à laquelle ils auront contribué. Le gouvernement entend établir des partenariats avec tous les acteurs œuvrant dans le cadre de l'autonomisation des personnes et groupes vulnérables », a conclu Emilienne Raoul.

Parfait Wilfried Douniama

Cependant, bien que tout système de protection soit basé sur le principe de solidarité a-t-elle rappelé, la protection sociale non contributive assure des prestations non pérennes, limitées dans le temps, en général pour une durée de 2 ans. Le ménage, l'individu identifié très pauvre et qui reçoit des prestations gratuites sans contrepartie

VOUS ALLEZ ADORER NOS NOUVEAUX PRIX

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève - Tél: (242) 05 313 29 97
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso - Tél: (242) 05 313 29 98
www.cfaomotors-congo.com





APPEL À CANDIDATURE

Le lycée français Saint Exupéry de Brazzaville recrute, à compter du 1^{er} septembre 2015, un professeur d'anglais qui assurera 15h de cours par semaine.

Le candidat devra être en possession d'un diplôme d'un niveau BAC +3 minimum en anglais - Priorité sera donnée aux candidats ayant un diplôme de l'enseignement supérieur français en langue, littérature et civilisation anglaises.

En outre, des expériences attestées d'enseignement de l'anglais en collège et lycée seront valorisées.

Les candidatures avec CV, lettre de motivation et attestations sont à déposer auprès de Madame l'Assistante du Proviseur du lycée Saint Exupéry- avenue de l'OUA à Brazzaville avant

Le vendredi 25 mai 2015

Les candidats pré sélectionnés seront ensuite convoqués pour des tests de niveau et un entretien individuel.

APPEL A CANDIDATURE

Le lycée français Saint Exupéry de Brazzaville recrute, à compter du 1^{er} septembre 2015, un ou une comptable à temps complet.

Le candidat devra être en possession d'un diplôme d'un niveau BAC +3 minimum en comptabilité -Priorité sera donné -aux candidats ayant un diplôme de l'enseignement français en comptabilité-gestion.

En outre, des expériences attestées seront valorisées.

Les candidatures avec CV, lettre de motivation et attestations sont à déposer auprès du service de gestion du lycée Saint Exupéry- avenue de l'OUA à Brazzaville ou à transmettre par courriel à daf@lycee-saintexbrazza.org avant

Le vendredi 22 mai 2015

Les candidats pré sélectionnés seront ensuite convoqués pour des tests de niveau et un entretien individuel.

Le Proviseur

G. BATTEUX

CHANGEMENT CLIMATIQUE

François Hollande lance l'Appel de Fort-de-France

De Fort-de-France en Martinique où il participait, le 9 mai, au sommet Caraïbe, le président français François Hollande a lancé un appel à la solidarité entre les pays riches et les pays pauvres dans la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est devant une trentaine de délégations de la Caraïbe et d'Afrique, de 13 Premiers ministres et de 6 ministres que François Hollande a lancé l'« Appel de Fort-de-France », plus d'un semestre avant la conférence Climat 2015 qui se tiendra en décembre à Paris, pour marquer l'urgence d'agir contre le réchauffement climatique de la planète. Il a appelé à « la mobilisation de l'ensemble des pays caribéens parce que ce sont eux qui vont apporter des témoignages à la fois sur les risques, les conséquences du réchauffement climatique mais aussi sur les solutions ».

François Hollande, messager de la cause climatique

Devenu le porte-parole de la cause climatique, François Hollande a justifié l'Appel de Fort-de-France, « pour qu'à la Conférence de Paris une attention très forte soit portée » aux problèmes auxquels sont confrontées les îles caribéennes. Il a prévenu les pays riches que « s'il n'y a rien en termes de financement pour les pays qui sont les plus fragiles et les plus pauvres, ils ne vont suivre pas ».

Il a plaidé pour l'« unité » et pour le « rassemblement » expliquant qu'« on ne pourra pas faire la séparation quand il y a

un cyclone entre les pays riches et les pays pauvres » ; évoquant une « haute conscience-monde » nécessaire pour surmonter ces défis » climatiques.

L'Appel de Fort-de-France : un cahier de doléances et de propositions

Sur le fond, l'Appel de Fort-de-France se présente comme un cahier de doléances et de propositions des pays caribéens appelant notamment « les dirigeants mondiaux » à « entendre l'appel des pays les plus vulnérables ».

« Même si les Caraïbes n'assument qu'une part infime des émissions mondiales de gaz à effet de serre, nos gouvernements veilleront à contribuer pleinement à l'action internationale », souligne le texte.

Pour le président français, cette « patrie commune » que consti-

tue la planète « nul ne pourra se sauver seul ». Il a ajouté : « je pourrai dire un jour, s'il y a eu Paris c'est qu'il y a eu Fort-de-France avant ». Considérant le sommet de Paris, comme un « enjeu humain et économique, mais surtout un enjeu de crédibilité ».

François Hollande et la solidarité Nord-Sud

Le président François Hollande souhaite remettre au premier plan la solidarité Nord-Sud. Il ne veut pas que la COP21 de Paris soit associée à un nouvel échec, après celui du sommet de Copenhague en 1999.

« La France a accepté d'accueillir la 21^e conférence sur les changements climatiques parce qu'elle savait que ce serait le rendez-vous de la dernière chance », a-t-il indiqué,

conscient que la France seule ne pourra pas parvenir à un accord, sauf à le passer avec elle-même, ce qui n'est déjà pas évident ».

Il a souligné l'importance du Fonds vert, l'un des mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement, qui devra « à l'horizon 2020 rassembler 100 milliards de dollars ».

La ministre française de l'Ecologie Ségolène Royal a rappelé que « la planète Terre est notre berceau commun, une patrie partagée. C'est pourquoi par delà nos urgences, nos responsabilités inégales, nos situations différenciées, nous devons donc admettre d'abord une unité de destin, ensuite une exigence de solidarité partagée effective et concrète ».

Noël Ndong

COOPÉRATION

L'UE accorde 5 millions d'euros à un projet halieutique en Afrique

La Commission européenne va allouer un montant de 5 millions d'euros à un projet panafricain de développement du commerce de poisson sur le continent, indique un communiqué.

Le projet qui sera mis en œuvre par WorldFish, le Nepad et le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA), couvrira 21 pays, dont l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Cameroun, le Kenya, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Sénégal, le Tchad et la Zambie et sera mis en œuvre dans quatre régions africaines. Ce projet est destiné au renforcement de la chaîne de valeur du secteur de la pêche en Afrique, ajoute le communiqué. Malgré ses richesses halieutiques, la part de l'Afrique dans le commerce mondial du poisson s'élève à 4,9%. Sur une durée de 4 ans, et dans le but de contribuer au relèvement des défis auxquels le commerce du poisson fait face, l'Union européenne a décidé d'investir dans le projet. « Le développement du commerce local et intra-régional de poisson est nécessaire pour la promotion de l'intégration et de la sécurité alimentaire en Afrique », indiquent les initiateurs du projet.

Noël Ndong

DIFFÉREND CÔTE D'IVOIRE-GHANA

Alassane Ouattara et John Dramani à Genève

Le président ivoirien Alassane Ouattara et son homologue ghanéen, John Dramani, se trouvent à Genève en Suisse pour échanger sur la délimitation de la frontière maritime entre leurs deux pays, indique un communiqué. Le communiqué précise qu'Alassane Ouattara s'entretiendra avec son homologue ghanéen, John Dramani « sur la question de la délimitation de la frontière maritime entre la République de Côte d'Ivoire et la République du Ghana ». La Côte d'Ivoire produit 40.000 barils/jour, et encourage les compagnies pétrolières à prospecter dans ses eaux riches en pétrole et en gaz naturel. Le Ghana voisin, s'est lancé depuis 2010 dans la production pétrolière à grande échelle à partir de gisements offshore.

N.Nd.

IMMIGRATION

Faire travailler gratuitement les clandestins ? Tollé en Italie !

Devant les flux interrompus des migrants, l'Italie politique, désemparée, y va de toutes les propositions, mesures et menaces.

Les flux de migrants traversant la Méditerranée pour gagner l'Europe à partir des côtes siciliennes, en Italie, ne s'interrompt pas. Chaque jour des bateaux, avec des fortunes variées, arrivent chargés de milliers de migrants. L'Italie n'en peut plus. Dans ce contexte, toutes les mesures deviennent sinon possibles du moins dicibles à haute voix. Attaquer les bateaux en Méditerranée ; aller à la traque des trafiquants en Libye ; bombarder les côtes libyennes ; installer des bureaux de vérification dans les pays méditerranéens côté Afrique, etc. La panoplie des mesures préconisées est large.

Le ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano, a ajouté lui aussi aux propositions les plus discutées en demandant aux communes « d'appliquer notre directive permettant de faire travailler les migrants gratuitement. Plutôt que de les laisser là à rien faire, qu'ils les fassent travailler ». De diverses communes arrivent les plaintes devant l'augmentation brutale du nombre de migrants dans les rues y compris de petits bourgs. Les populations ont le sentiment, d'ailleurs largement exploité par les populistes, d'une invasion. Sinon d'une insécurité ambiante.

Le parti populiste de la Ligue du Nord, souvent accusé de racisme, a sauté sur la dernière proposition du ministre de l'Intérieur Alfano. Et de s'in-

terroger : « Si l'on comprend bien, il ne s'agit pas d'aller en guerre contre les trafiquants d'êtres humains, mais de se transformer en esclavagistes ? ». Matteo Salvini, le chef du parti xénophobe est partisan des mesures extrêmes mais semble s'amuser, à tout le moins, de la proposition du gouvernement. Pour lui, il n'y aurait pas mesure plus perfide pour garder au moins pendant deux ans dans une « illégalité légale » les clandestins en Italie.

Depuis janvier, 84.000 migrants sont arrivés en Italie. Pour la seule dernière, 9.000 sont arrivés. Cela fait plus de 15% de plus que par rapport à toute l'année dernière, disent les services officiels. Le pays est débordé, et les signes de xénophobie ordinaire commencent à se multiplier. Mercredi dernier dans le nord-ouest italien, la région du Val d'Aoste, dans les Alpes près de la frontière française, a officiellement protesté. Elle a refusé d'accueillir plus de migrants ; d'autres régions plus importantes s'apprentent à suivre la même vague des protestations. Le gouverneur de Lombardie, Roberto Maroni, lui aussi de la Ligue du Nord, estime aussi que sa région ne saurait accueillir plus de migrants. Quant à les faire travailler...!

Il ne s'agit pas de faire travailler les migrants, dans un pays qui a déjà du mal avec ses propres chômeurs. « Il s'agit de travaux d'intérêt général, de projets environnementaux, pour lesquels la commune doit seu-

lement fournir une assurance aux demandeurs d'asile, afin de créer un rapport plus vrai et une meilleure acceptation », a expliqué à la télévision Mario Morcone, chef du Département des droits civils et de l'immigration au ministère de l'Intérieur.

« Jusqu'à aujourd'hui, on a réussi à loger tout le monde. Mais les arrivées vont encore augmenter et nous sommes inquiets. Nous réclamons des réponses concrètes, une cohésion, afin que les migrants ne soient pas sacrifiés sur l'autel des élections », a ajouté, a expliqué Claudio Palomba, président du Sinpref, un syndicat de préfets ayant refusé l'invitation au ministère. Car la question de l'immigration nourrit actuellement la campagne électorale, dans les régions qui vont aller au vote, soit une sur deux.

Pendant ce temps, la marine militaire a annoncé jeudi avoir repéré l'épave du chalutier dans le naufrage duquel plus de 750 migrants avaient trouvé la mort dans la nuit du 18 au 19 avril en Méditerranée. Ce naufrage avait suscité une grande émotion en Italie et en Europe, poussant d'ailleurs à une réunion d'urgence des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne. Les premières images de l'épave du bateau naufragé ont permis de distinguer le corps d'un homme près du bateau ainsi que « de nombreux corps » sur le pont et à l'intérieur du bateau. Ce qui pourrait, a dit la justice, engager une action en crime contre les passeurs.

Lucien Mpama

CEMAC

Défis de la présidence équato-guinéenne

Au sortir du 12^e sommet des chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cémac) qui s'est tenu à Libreville, au Gabon, la question qui ne cesse de revenir sur toutes les lèvres est de savoir ce que la présidence équato-guinéenne va apporter concrètement à l'organisation, bien entendu de concert avec la commission de l'union, en matière d'intégration sous-régionale.

Pour garantir la libre circulation des 36 millions d'âmes qui peuplent l'espace sous-régional, les chefs d'Etat ont décidé de l'application immédiate de l'Acte additionnel y relatif sur l'ensemble du territoire de la Cémac. « À cet effet, les ressortissants des pays de la Cémac sont autorisés à circuler sans visa à l'intérieur du territoire communautaire, munis soit de la carte d'identité biométrique, soit du passeport biométrique, soit du passeport Cémac biométrique homologué », souligne le communiqué final sanctionnant les travaux.

La suppression de visas annoncée ne concerne que des séjours de trois mois et ne signifie nullement le droit d'établissement ou de résidence dans le pays d'accueil. Pour ce qui est de la décision des chefs d'Etat par laquelle sont fondés tous les espoirs, l'on voudra qu'elle soit appliquée à la lettre dans les six pays membres de la sous-région

: le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad, le Cameroun, le Congo, la Centrafrique. Mais qu'en sera-t-il effectivement ? La Guinée équatoriale et le Gabon hier réticentes à l'application des mesures sur cette question de la libre circulation des personnes vont-elles vraiment se plier à la volonté communautaire de suspendre les visas pour les citoyens d'autres pays de la sous-région. Seront-elles disposées à faciliter et hâter ce processus d'intégration ? Ces interrogations et autres doutes prouvent que plus personne ne prenait plus au sérieux les conclusions des différentes réunions de la Cémac. Pourtant certains dirigeants de l'espace ne ménagent aucun effort pour faire de la sous-région une zone totalement intégrée dans tous les plans.

Les réactions de la population de la Cémac sont suscitées par le non-respect de la parole donnée par les dirigeants des

pays membres de l'organisation communautaire. L'on se souvient par exemple que le 14 juin 2013, les chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation, réunis dans la capitale gabonaise avaient pris la décision de supprimer les visas pour les ressortissants de cet espace dès le premier janvier 2014. Cette mesure qui devait entraîner la libre circulation des personnes et des biens n'avait pas été appliquée comme convenu à cause de la réticence du Gabon et la Guinée équatoriale.

Le Gabon évoquait trois raisons principales pour ne pas se soumettre à la volonté sous-régionale : invasion démographique de la part des citoyens d'autres États ; spoliation économique et perversion sociale associée à la délinquance d'origine étrangère. Résultat : les ressortissants de la Cémac, même certaines catégories de gens qui devraient être exempts de visas, en payaient pour s'y rendre

dans le territoire gabonais. Et tout dernièrement, même les journalistes invités par la Cémac pour couvrir le 12^e sommet des chefs d'Etat ont été aussi soumis à cette exigence.

Quant à la Guinée équatoriale, malgré des avantages qu'elle a acquis à l'issue des réformes des organes de la Cémac, le pays ne s'était pas empêché, dès le 8 novembre 2013, de prendre une décision unilatérale de ne pas appliquer la libre circulation des personnes dans la région à la date retenue. Du coup, elle ferma ses frontières aux originaires d'autres pays de la zone. Et cela, en l'étendant jusqu'aux professionnels considérés comme prioritaires en attendant l'aboutissement du processus d'intégration sous-régionale. C'est ainsi que fonctionnaires de la Cémac, magistrats, journalistes, pour ne citer que ces exemples ont été tous frappés par cette mesure.

« Le Gabon et la Guinée vont inéluctablement se soumettre à la mesure prise dans le cadre de la libre circulation des personnes pour ne plus retarder l'intégration en zone Cémac »,

a assuré le président de la commission de la Cémac, Pierre Moussa, lors d'une conférence de presse en marge du 12^e sommet des chefs d'Etat. Là où le bât blesse, c'est que les ressortissants du Gabon et de la Guinée équatoriale circulaient librement sans visas dans d'autres Etats de la communauté.

L'espace Cémac, notons-le, accuse un retard considérable qui fait déjà d'elle la dernière des communautés en Afrique, en termes d'intégration régionale. D'ailleurs les malentendus qui ont souvent lieu entre ses dirigeants ont généré un impact néfaste sur l'ensemble de la zone concernant son développement. Pour preuve, il suffit de citer la persistance de deux places boursières - Douala Stock Exchange (Dsx) et la Bourse des valeurs immobilières de l'Afrique centrale -, qui ne cesse de causer plus de mal que du bien aux pays de la sous-région. En rapport avec tout cela, des experts estiment que la Cémac perd deux points de croissance chaque année du fait des dysfonctionnements en son sein.

Nestor N'Gampoula

HONNEUR AUX AFRO-AMÉRICAINS

L'ambassadeur du Venezuela plaide pour la valorisation des héros

Norma Borges Rengifo, ambassadeur du Venezuela, et la représentante de l'Unesco au Congo, Anna Elisa de Santana Afonso, ont souhaité le 11 mai à Brazzaville que les héros et héroïnes des luttes de libération ainsi que le patrimoine culturel issu de la traite négrière soient valorisés. Les deux personnalités ont fait ce plaidoyer à l'occasion de la célébration du 220^e anniversaire de l'insurrection de Leonardo Chirinos contre la domination espagnole.

« Nous ne célébrons pas seulement l'anniversaire de cet héros mais aussi de tous ceux qui, comme Simon Bolivar ont lutté contre la domination espagnole, y compris le commandant Hugo Chavez Frias », a déclaré l'ambassadeur du Venezuela au Congo. C'était au Centre culturel russe en présence de

quelques diplomates, enseignants, apprenants d'espagnol, représentants des organisations de la société civile congolaise.

« Une chose très importante à signaler c'est que pour le cas du Venezuela, c'est à partir de 2005 sous la présidence d'Hugo Chavez, que la valeur de ces hommes et les femmes

ayant pris part aux luttes de libération depuis 1700 et 1800 a été reconnue », a ajouté Norma Borges Rengifo. Parmi ces combattants dont elle a rendu hommage et vanté les mérites, la diplomate a cité Ines Maria Paez, José Ascension Farreras, Matéa Bolivar, José Tomas Leon, Geronimo Guacamaya, Marta Cumbale. S'y ajoutent à la longue liste non-exhaustive José Joaquim Verroes, Leonardo Onfante, Francisca Paula Aguado, Pedro Camejo et Hipólita Bolívar. Une exposition-photo retraçant le parcours de ces hommes a marqué l'événement.

L'ambassadeur a souligné que la commémoration de cet événement à Brazzaville avait pour objectif de faire connaître aux jeunes congolais dont des apprenants d'espagnol auprès de la représentation diplomatique de son pays que « des noirs ont effectivement participé à la lutte d'indépendance du Venezuela ».

Pour la représentante de l'Unesco, cet anniversaire revêt une profonde signification parce qu'elle ne se limite pas aux Amériques. « Nous célébrons la présence noire dans le monde : en Amérique, en Europe et partout ailleurs. Ce qui est d'une importance capitale », a noté Anna Elisa de Santana Afonso, pour qui l'initiative de l'ambassade vénézuélienne intègre les composantes du projet de l'Unesco intitulé « Routes de l'esclave ». Il s'agit en effet d'un documentaire d'éducation et d'information produit par l'Unesco et présentant la diversité des histoires et des patrimoines issus de la traite négrière et de l'esclavage. Destiné au grand public, cet outil donne un aperçu de la déportation massive des populations africaines vers différentes parties du monde : Amériques, Europe, océan Indien, Moyen-Orient et Asie. L'objectif principal est de donner une vision globale des différentes dimensions de la traite négrière et de l'esclavage et de

poser des questions importantes sur leurs conséquences dans les sociétés modernes et sur la façon de gérer cette mémoire collective.

La commémoration au Congo du 220^e anniversaire du soulèvement de Leonardo Chirinos a été ponctuée par la projection d'un film dans lequel on pouvait remarquer la similitude entre les cultures vénézuélienne et congolaise : pratiques culinaires, tresses des femmes, manière de jouer au tam-tam, danses, usage de la médecine naturelle, etc. Commentant ce documentaire, la diplomate a déclaré : « Une femme dans cette salle n'a pas pu faire la différence entre ce qui se fait au Venezuela et au Congo tant les choses ressemblent dans chaque secteur. Il y a une similitude et l'on se rend pas compte où cela se passe-t-il, au Congo ou au Venezuela »

Et Norma Borges Rengifo de poursuivre : « C'était important de faire connaître aux apprenants d'espagnol que les Afro-américains ont des traits avec les Congolais. C'est dans cette communauté vénézuélienne issue certainement du Congo que je vis (...). C'est pourquoi, depuis que je suis au Congo, je me sens chez moi. Mes racines sont peut-être dans ce pays »

Nestor N'Gampoula



Norma Borges Rengifo et Anna Elisa de Santana Afonso (DR)

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Administrateur(e) comptable des Projets de Gestion des Ecosystèmes Périphériques du Parc National de Nouabalé Ndoki (PROGEPP-KABO) et d'Odzala-Kokoua (PROGEPP-NGOMBE)

Lieux de travail : Kabo et Ngombé dans le Département de la Sangha

TERMES DE REFERENCE

Sous la responsabilité des Coordonateurs des PROGEPP, les Administrateurs Comptable doivent assurer la gestion administrative, comptable et financière des PROGEPP.

Ils (elles) s'occuperont notamment de la réalisation de toutes les opérations y relatives dans le respect des règles et procédures établies à cet effet.

Ils (elles) établiront, annuellement, tous les documents et rapports financiers à soumettre au Comité de Pilotage, après certification par les Commissaires aux Comptes, sans préjudice des rapports mensuels à soumettre à la validation des Conseils de Concertation.

Les personnes ressources sont de nationalité Congolaise.

Profil Requis

Responsabilité de l'Administrateur (e) Comptable

Les Administrateurs Comptable ont donc pour mission de :

- Recueillir les fonds destinés au fonctionnement des PROGEPP, provenant des Parties et les verser dans les comptes bancaires (courants) ouvert au nom du PROGEPP.
- Effectuer les retraits de fonds sur instruction des Coordonateurs, après visa des Conseillers Techniques Principaux et des Responsables Faune.
- Tenir la comptabilité journalière et réunir toutes pièces justificatives des opérations.
- Par conséquent, ils (elles) ont également pour mission de retracer

toutes activités comptables et de transferts liés à l'utilisation des fonds et d'en faire état mensuellement au Conseil de Concertation.

-Etablir les bilans financiers liés à la mise en œuvre des PTA, destinés au Comité de Pilotage, soit annuellement, soit à une fréquence fixée par le Comité de pilotage.

Compétences

Ce poste exige du candidat d'être titulaire au moins d'un diplôme Bac+2 de type ISG option comptabilité avec deux ou trois ans d'expérience.

Rémunération

Ils (elles) bénéficieront d'un salaire fixe, avec des primes et indemnités, ainsi que d'autres avantages en nature (logement équipé, accès gratuit à l'eau et l'électricité.

Composition du dossier

- Lettre de motivation en une page avec adresse complète et personnelle du candidat ;
- Copie d'acte de naissance ;
- Extrait de casier Judiciaire ;
- Certificat de nationalité
- Certificat médical ;
- Attestations de diplômes (copies certifiées conformes) ;
- Certificat de travail.

Toute candidature à ce poste doit être soumise à la DRES CIB OLAM... par voie de courrier à l'adresse suivante... DRES CIB OLAM BP 145 BRAZZAVILLE et par voie électronique à cette adresse hugues.ekani@cibpokola.com ou à la Direction Générale de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées, sise Cité Cardinal Emile BIAYENDA à BRAZZAVILLE et par voie électronique : acfapcongo@yahoo.com au plus tard le 30 Mai 2015.



DIRECTION GENERALE DU PORT
AUTONOME
711- POINTE-NOIRE
222 94.00.52 Fax 94.20.42
E.mail : pinfo@papn-cg.org
Wwe ww.papn-cg.org
N» 1B 5 5 JPAPN-CPM

**Objet : Lettre d'invitation
Consultation relative aux
prestations de contrôle**
(DP n° 002/PAPN/CEI-
TAPERLN/2015 du 11 mai 2015

Madame 1Monsieur,

Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) invite par la présente Demande de proposition (DP), les candidats à présenter leurs propositions sous plis fermés pour réaliser les prestations de contrôle et de surveillance des travaux de construction d'une ligne électrique de 30 kV pour l'alimentation du PAPN (reliant le PAPN au poste THT de Mongo Kamba 1 de la SNE). Le règlement desdites prestations sera financé sur fonds propres du Port Autonome.

1. Les travaux envisagés comprennent, entre autres :

- L'installation de deux transformateurs de puissance de 16 MVA -31±5x1,6%/21KV ;
- La transformation de la ligne à double leme Mongo Kamba 1 - CT3, exploitée en 20 kV, en une ligne 30 kV en allongeant les chaînes d'isolateurs, étant entendu que les pylônes de cette ligne sont conçus pour la tension 90 kV et son raccordement par un câble souterrain de section 240 mm² cuivre pour chacun ;
- Des ternes sur un demi jeu de barre du tableau 30 kV du poste de Mongo Kamba 1 ;
- La pose de deux câbles souterrains isolés à 36 kV de section 240 mm² à âme en cuivre longues de 10 km pour prolonger les deux ternes de la ligne Mongo Kamba 1 - CT3 à partir de CT3 jusqu'au poste de réflexion à créer dans l'enceinte portuaire ;
- La pose de deux câbles souterrains isolés à 24 kV et de section 240 mm² à âme en cuivre entre le poste de Mongo Kamba 1 et CT3 en remplacement de la ligne aérienne qui sera exclusivement destinée à alimenter les feeders 20 kV du poste CT3.

2. Le délai d'exécution des prestations est estimé à neuf (09) mois.

3. Le Maître d'ouvrage entend retenir un consultant ou groupement de consultants possédant de bonnes références dans le domaine des prestations de contrôle et de supervision des travaux de construction des lignes électriques.

Le présent appel d'offres sera de type ouvert, avec pré-qualification intégrée.

Les critères de pré qualification sont repris dans la Demande de proposition. Les critères d'évaluation des offres des candidats qualifiés sont également définis dans la DP.

Les principaux critères de qualifications financières, techniques et d'expériences, auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire, sont les suivants :

- Avoir réalisé avec succès en tant que consultant principal au cours des cinq (05) dernières années au moins trois (03) projets de travaux similaires ;
- Expérience du Consultant pertinente pour la mission ;
- Conformité du plan de travail de la méthode proposée, aux termes de référence ;
- Qualification et compétence du personnel clé pour la mission.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet de la présente Demande de proposition auprès du Maître d'ouvrage à l'adresse électronique suivante :

info@papn-ca.org avec copie à jeanjacques-mombo@yahoo.fr

Les candidats peuvent retirer le dossier d'appel d'offres complet, moyennant paiement de la somme de 100.000 Francs CFA non remboursable.

4- Toutes les offres sont intégralement rédigées en langue française et devront être remises en six (06) exemplaires dont un (01) original paraphé et cinq (05) copies papier plus une copie en version électronique.

5- Les offres sont adressées par voies postales (normale ou expresse), ou remises contre récépissé à l'adresse suivante :

Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire
A l'attention de Monsieur Pascal NGOTENE BP 711, Pointe-Noire- République du Congo.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 5 juin 2015, à 12 heures (heure de Pointe-Noire).

L'ensemble des documents devra être envoyé par courrier dans une enveloppe unique, en indiquant lisiblement « PRESTATIONS DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE DE 30 KV POUR L'ALIMENTATION DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE ». Deux enveloppes placées à l'intérieur de cette enveloppe unique porteront respectivement les mentions suivantes : « Documents administratifs et techniques » et « Offre financière ».

Les offres remises en retard ne sont pas acceptées. L'enveloppe devra indiquer les noms et adresse du Soumissionnaire pour permettre son retour sans qu'elle ne soit ouverte, si l'offre est arrivée hors délai.

6- Les offres seront ouvertes le 5 juin 2015 à partir de 12 h 30 mn dans la salle de conférence de la Direction Générale du PAPN en présence des soumissionnaires présents ou de leurs représentants uniques désignés officiellement.

Les offres devront être valides pour une période de 90 jours. Fait à Pointe-Noire, le 07 MAI 2015

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire


Pascal NGOTENE


VATICAN

Raul Castro touché par la grâce après sa rencontre avec le Pape ?

Le président de Cuba était au Vatican dimanche. Il est venu remercier le Souverain pontife pour son rôle dans le rapprochement avec les États-Unis.

Pendant près d'une heure, dimanche, au Vatican le président cubain et le Pape François ont eu un colloque privé. L'événement en soi n'est pas banal : le chef de la révolution cubaine, par principe communiste et athée, conférant avec le chef de l'Église catholique : l'image a fait le tour du monde. Et cela, même si on ne sait pas grand-chose de ce que les deux hommes se sont effectivement dits. Raul Castro, de ce qu'on a su, était demandeur de cette rencontre.

Le porte-parole du Vatican, le jésuite Federico Lombardi, qui a fait part d'un entretien « très cordial », s'est limité à préciser que le président « Raul Castro a remercié le pape pour sa médiation entre Cuba et les États-Unis ». Le tête-à-tête s'est déroulé en présence d'une importante délégation de plénipotentiaires cubains, dont le ministre des Affaires étrangères Bruno Rodriguez Parrilla. En septembre prochain le pape François fera étape à La Havane, capitale de Cuba, sur sa

route vers les États-Unis où il s'adressera aux élus américains réunis en congrès.

Avant le Vatican, le leader cubain a participé samedi, à Moscou, aux célébrations du 70^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale à laquelle l'armée de l'Union Soviétique (une union (re)devenue Russie aujourd'hui) apporta le coup de main fatal. Et après l'audience chez le pape, il s'est rendu au palais Chigi, siège de la primature à Rome. Le premier ministre Matteo Renzi a fait part pour la circonstance d'une identité de vues entre Cuba et l'Italie. Notamment sur les questions du développement et de la solidarité entre nations.

L'Italie n'a jamais totalement fermé les frontières à Cuba durant les 53 ans qu'a duré l'embargo que lui ont imposés les États-Unis d'Amérique. « Vamos ! », a twitté le chef du gouvernement italien après sa rencontre avec M. Raul Castro. Le pape n'a pas usé des mêmes mots mais on imagine

que l'identité de vues a également été le trait dominant de l'entretien au Vatican. D'autant que le pape et M. Castro, tous deux originaires d'Amérique Latine, se sont parlés en espagnol, sans interprète, ce qui favorise toujours en diplomatie l'exploration de beaucoup de sujets moins protocolaires.

Raul Castro est sorti du Vatican « très frappé » et, comme qui dirait, touché par la grâce. « Je lis tous les discours du Saint-Père. Si le pape continue à parler ainsi, un jour je recommencerai à prier et retournerai à l'Église catholique. Et je ne dis pas ça pour plaisanter », a déclaré devant la presse amusée M. Raul Castro. L'identité de vues entre le chef de l'Église et le guide de la Révolution cubaine a vu sa confirmation dans les cadeaux que les deux responsables ont échangés. Raul Castro a offert le tableau d'un artiste cubain, Alexis Leiva Machado, dit « Kcho », qui évoque le thème des clandestins naufragés de la mer.



Le pape François s'est entretenu avec le dirigeant cubain Raul Castro - AFP/Grégorio Borgia

Ce thème est au cœur des préoccupations du pape argentin depuis son arrivée au pontificat. Le pape s'est rendu à Lampedusa, au sud de l'Italie, que des milliers de migrants tentent d'atteindre quand ils s'embourent en mer. Pour sa part, il a remis à Raul Castro une médaille représentant Saint Martin de Tours, un saint français célèbre pour avoir partagé son manteau avec un mendiant. Il a souligné par cela à œuvrer pour « couvrir la misère du peuple et à promouvoir activement sa dignité », autres thèmes de prédilection.

« Je suis communiste, du parti communiste cubain, qui n'a jamais autorisé la mission des croyants. Aujourd'hui,

nous permettons cependant qu'il y ait des croyants. Pour avoir une fonction importante aujourd'hui, il n'est pas besoin d'être inscrit dans le parti, il faut accepter son programme », a tenu à ajouter Raul Castro. À rappeler que son frère aîné, Fidel Castro, s'était rendu au Vatican en 1996 pour voir Jean-Paul II. Ce fut une visite qui marqua Rome, d'autant que l'intervention du Lider Massimo au sommet sur l'alimentation cette année, fut un vrai tabac. Deux ans plus tard, Jean-Paul II visitait Cuba pour la première fois, avec dans l'équipe de ses accompagnateurs un certain cardinal Jorge Bergoglio, devenu Pape François !

Lucien Mpama

IN MEMORIAM

18 mai 2015, 9^e anniversaire du rappel à Dieu de l'Abbé François Dominique Wambat premier aumônier universitaire du Congo.

Grande messe d'action de Grâce en la Basilique Sainte-Anne du Congo le lundi 18 mai 2015 à 16h.



14 mai 2008 - 14 mai 2015.

Voici 07 ans déjà que notre maman, tante, belle-mère, grand-mère Jeanne Mayala nous a quittés pour un monde meilleur. Le voyage n'est pas fini et la mort n'est qu'un début. Car, jamais ne meurt celle à laquelle on continue de penser. En ce jour commémoratif, monsieur et madame Adoua Michel, les enfants Koumou Joseph, tous les petits fils et la famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Ce 14 mai 2015, correspond à l'ascension, jour où notre Seigneur était monté au ciel. Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher. La lumière et la force de Dieu, ainsi que sa présence auprès d'elle sont notre réconfort et notre joie.

Maman, que la paix du seigneur soit toujours avec toi. Sur ce, les messes seront dites en l'église « Fatima » ce mercredi 13 mai et vendredi 15 mai 2015 pour le repos de son âme. Maman, jamais nous ne t'oublierons.



COMMUNIQUÉ

Il est porté à la connaissance du public brazzavillois l'arrivée du miel Malaisien naturel qui a beaucoup de vertus pour l'éradication de plusieurs maladies, entre autres, le stress, le mal des os, etc.

Veillez nous contacter sur ces numéros :
05 551 33 77 / 04 018 21 02

Allianz 

COMMUNIQUE DE PRESSE

Allianz Congo Assurances
Assemblée Générale Mixte

Avis de convocation

Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le mercredi 21 Mai 2015 à Pointe-Noire. Cette Assemblée se tiendra au siège d'Allianz Congo Assurances à partir de 10h00.

L'ordre du jour est le suivant :

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2014;
2. Présentation des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes;
3. Approbation des comptes de l'exercice 2014;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2014;
5. Quitus aux administrateurs;
6. Pouvoirs pour formalités.

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la modification des statuts ;
2. Modification des statuts ;
3. Pouvoirs pour formalité.

Tout actionnaire peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter. Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au siège social avant le jour de l'Assemblée.

La documentation relative à l'Assemblée générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus.

Pour le Conseil d'Administration et P.O.

Philippe LAUDOUIN
Administrateur Directeur Général



JUSTICE INTERNATIONALE

Acquitté par la CPI, Mathieu Ngudjolo de retour à Kinshasa

Son avocat craint pour la sécurité de cet ancien milicien qui avait chargé les autorités congolaises lors de son procès à La Haye où siège la Cour pénale internationale (CPI).

Mathieu Ngudjolo Chui peut être considéré, à juste titre, comme le premier et, à ce jour, le seul accusé jugé par la CPI à avoir été acquitté. Depuis le 27 février dernier, le sort de cet ancien seigneur de guerre était connu. La Cour de la Haye avait, en effet, confirmé l'acquittement dont il avait bénéficié en première instance, en 2012, faute de preuves suffisantes. Il ne restait plus qu'à le rapatrier dans son pays d'origine. Ce qui a été fait le 11 mai après le refus par les Pays-Bas d'acquiescer à sa demande d'asile. C'est peu avant la tombée de la nuit que l'ancien chef de guerre est arrivé à l'aéroport international de Ndjili, escorté par cinq policiers européens.

Alors que certaines sources allèguent qu'il est reparti libre entouré par ses proches, d'autres voix soutiennent qu'il avait été cueilli à sa descente puis obligé de monter à bord d'un véhicule qui s'est aussitôt mis en branle pour une destination inconnue. Cette version est soutenue par l'avocat de Ngudjolo basé à Kinshasa, Me Georges Kapiamba, président de l'Association congolaise pour l'accès à la Justice (Acaj). Ce dernier craint pour la sécurité du concerné dont il n'a depuis lors aucune nouvelle. « Nous n'avons aucune information sur le lieu où il se trouverait. Tout ce que nous savons, ce qu'il est descendu de l'avion et on l'a fait monter dans un véhicule et il est parti », a-t-il affirmé tout en indiquant n'avoir reçu aucune garantie de la part du



Mathieu Ngudjolo

gouvernement quant à la sécurité de son client.

Des craintes justifiées du reste au regard des propos tenus par Mathieu Ngudjolo lors de son procès

à la Haye au cours duquel il avait chargé les autorités congolaises. Et son avocat d'ajouter : « Tout ce que nous exigeons du gouvernement, c'est de prendre des dispositions pour que ce monsieur ne fasse pas l'objet de détention et d'arrestation et surtout pas de tortures et qu'il ne soit pas poursuivi pour des faits qui ont donné lieu à son acquittement ».

Le gouvernement soutient via son porte-parole, Lambert Mende, que ce chef de guerre « n'est poursuivi par aucun juge congolais et va retrouver sa famille très prochainement ». Il devrait, selon lui, faire un « débriefing » aux services spécialisés avant de rejoindre sa famille.

Ancien membre dirigeant de la milice des Forces nationalistes et intégrationnistes, M. Ngudjolo avait été arrêté en 2008 par les autorités de Kinshasa et transféré aux Pays-Bas à la demande du procureur de la CPI, qui l'accusait d'avoir dirigé une attaque ayant fait plus de 200 morts en 2003 dans un village d'Ituri, district arifère de l'est de la RDC.

Alain Diasso

CNDH

La Cour constitutionnelle appelée à annuler l'élection du bureau définitif

Human Rescue dénonce l'inconstitutionnalité de cet organe directeur de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH).

Dans une lettre ouverte adressée le 9 avril au président de la Cour constitutionnelle, l'ONG Human Rescue a évoqué « l'inconstitutionnalité des élections précipitées du Bureau définitif de la CNDH, du 28 avril ». L'association souligne que ces élections ont placé à la tête de la cette institution « un grand politicien qui ne saura pas garantir ni la neutralité, ni la crédibilité moins encore l'apolitisme de l'institution citoyenne CNDH ».

Human Rescue a, en effet, relevé l'insistance du législateur sur l'apolitisme de la CNDH ainsi que sur le fait qu'aucun organe national, étranger ou international ne peut lui donner injonction en vue de préserver son indépendance et sa crédibilité. Par cette volonté du législateur congolais, a expliqué cette ONG, la CNDH ne devrait obéir qu'à l'autorité de la loi et œuvrer dans l'objectif d'aider les pouvoirs publics de la RDC à assumer correctement leurs obligations constitutionnelles et conventionnelles en la matière. « Il apparaît donc opportunément impérieux à notre organisation des droits de l'Homme (légalement constituée), de saisir par la présente la plus haute instance judiciaire de notre pays dont la direction vous est confiée, en vue d'obtenir de votre haute juridiction l'annulation pure et simple des élections des membres du Bureau définitif de la CNDH, tenues précipitamment à Kinshasa en



Les membres de la Cour constitutionnelle /photo John Bompengo

date du 28 avril 2015, pour inconstitutionnalité et violation flagrante de la procédure légale y relative », a expliqué cette ONG. Dans son argumentaire, Human Rescue a noté que c'est en date du 24 avril que la plénière de la toute jeune institution nationale d'appui à la démocratie a tenu son Assemblée plénière à l'issue de laquelle son Règlement intérieur a été adopté. « De manière fortuite et en violation très flagrante des articles 160 de la Constitution, 43 et 45 de la loi organique N°13/026 du 15 Octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle ainsi que de l'article 10 de la loi organique N°13/011 du 21 mars 2013 portant institution, organisation et fonctionnement de la CNDH, le bureau provisoire a immédiatement après, soit le 28 avril, organisé les élections des membres du bureau définitif de l'institution susvisée en application dudit règlement intérieur qui n'avait jamais été soumis à la Cour constitutionnelle pour examen préalable de sa conformité à la

Constitution tel que l'exigent les différentes dispositions constitutionnelles et légales ci-haut indiquées. Ce faisant, aux termes de l'article 51 de la loi organique N°13/026 du 15 Octobre 2013 pré-rappelée, tout acte déclaré non conforme à la Constitution est nul et de nul effet », a soutenu Human Rescue.

Pour cette ONG, la Cour en tirera les conséquences de droit, en ordonnant l'annulation pure et simple de ces élections, afin que le règlement intérieur qui a servi de soubassement à cet acte lui soit au préalable soumis par le bureau provisoire de la CNDH, pour examen de sa conformité à la Constitution de la RDC. Cette action devra, selon l'association, être antérieure à la mise en application de ce règlement intérieur. « La crédibilité de la Cour constitutionnelle ainsi que celle de la CNDH et, par ricochet, la crédibilité et l'image de toute la République, en est à ce prix », a insisté Human Rescue.

Lucien Dianzenza

TOURNÉE AFRICAINE

Un défi logistique pour Stromae

L'artiste belge a noué un partenariat avec Necotrans, groupe logistique présent dans trente et un pays en Afrique.

Le périple africain de Stromae dé-



L'affiche de la tournée

bute le 13 mai à Dakar au Sénégal et se terminera le 20 juin prochain à Kigali. Le passage à Kinshasa est prévu pour le 13 juin au théâtre de verdure. Le groupe international de logistique Necotrans s'est engagé aux côtés de Stromae pour assurer les aspects logistiques de la toute première tournée africaine du chanteur, qui se produira dans huit capitales du continent. « Le groupe Necotrans est particulièrement fier de contribuer au succès de cette formidable aventure

artistique, humaine et logistique qui va conduire Stromae dans huit pays du continent », a déclaré Grégory Quérel, président directeur général de Necotrans. Artiste et musicien reconnu à travers le monde, Stromae connaît un succès grandissant depuis six ans. De nationalité belge, le chanteur se produira le 16 mai à Praia (Cap Vert), le 19 à Douala (Cameroun), le 23 à Abidjan (Côte d'Ivoire), le 6 juin à Libreville (Gabon), le 10 juin à Brazzaville (République du Congo), le 13 juin à Kinshasa (République démocratique du Congo) et le 20 juin à Kigali (Rwanda).

Transport aérien et dédouanement

Avec trente années d'expérience sur le terrain et fort de la complémentarité de ses différentes activités de transport ainsi que de son maillage sur le continent africain, fait-on savoir, Necotrans constitue un partenaire de choix pour assurer la logistique exceptionnelle de la tournée de Stromae. Au cours de cette tournée, apprend-on, Necotrans gèrera notamment le transport par voie aérienne ainsi que le dédouanement et l'acheminement vers les

lieux de concert de l'ensemble du matériel et des équipements. Pour des raisons d'organisation, cette tournée nécessite le transfert de deux kits de matériel (environ une tonne chacun) en alternance depuis Paris jusqu'à la livraison sur le site. Necotrans indique faire face à de nombreux défis pour le transport de ces deux kits, notamment les délais des vols intra-africains et les contraintes douanières spécifiques à chacun des pays. Pour mener sa mission à bien, l'entreprise a mobilisé une cinquantaine de collaborateurs, en France et en Afrique. « La gestion des aspects logistiques de la tournée de Stromae est une excellente occasion de réitérer notre solide engagement auprès du continent africain en cette année importante pour notre groupe », se réjouit Grégory Quérel, PDG de Necotrans, une entreprise qui fête ses 30 ans cette année. Créé en 1985, le groupe est un acteur-clé de la logistique internationale. Il compte plus de 3 500 collaborateurs en Afrique sur un total de 4 000 employés. Necotrans réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires en Afrique. En 2014, ce chiffre était évalué à plus d'un milliard d'euros.

Patrick Ndungidi

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME EN RDC

L'Inspection générale de la police prête à collaborer

L'inspecteur général de la Police nationale congolaise (PNC), le Commissaire divisionnaire le général major Jean Dieudonné Oleko Komba, et le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme en RDC (BCNUDH) conduit par son directeur pays, José Maria Aranaz, ont réfléchi sur la modalité pratique de collaboration, surtout lorsque des policiers sont cités dans des cas de violation.

Pour le général major Oleko, sa structure qui se charge du contrôle et de l'évaluation des services de la police à travers l'étendue du territoire national reste et restera toujours disposer à collaborer avec le BCNUDH. Il l'a redit de vive voix à José Maria Aranaz au cours d'un entretien. Toutefois, il a jugé important d'expliquer à son interlocuteur le pro-

cessus d'enquête au sein de l'Inspection générale (IG) de la PNC quand elle est saisie sur des cas de violations de droit de l'Homme par les éléments de la police à travers la République. Du côté du BCNUDH, l'on a appelé à une collaboration directe lorsqu'il faut traiter de la question du respect des droits de l'Homme par la PNC. Le BCNUDH a invité l'IG PNC à lui transmettre les résultats d'enquêtes en cette matière. Par ailleurs, il a rappelé à l'IG PNC toute la disponibilité du BCNUDH à lui apporter les appuis nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action triennal présenté officiellement, le 28 avril, aux partenaires engagés dans la réforme de cette structure. Il lui suffira juste de transmettre les demandes concrètes en termes d'appuis.

Laurent Essolomwa

BOXE - ÉLIMINATOIRES MONDIALES DE LA WBC

Le Congolais Ilunga Makabu s'oppose au Sud-Africain Thabiso Mchunu à Durban

Le poids léger RD-congolais Junior Ilunga Makabu affronte, le 16 mai, à Durban en Afrique du Sud, le pugiliste local Thabiso Mchunu en finale des éliminatoires mondiales de la version World Boxing Council (WBC).

Selon le manager et agent sportif international Tarik Saadi du boxeur congolais, une victoire de Junior Ilunga Makabu à l'issue de ce combat contre le Sud-Africain Thabiso lui ouvrira la voie de disputer en décembre de cette année le championnat du monde de la version WBC. « Ce combat est le plus important de sa carrière et il est honoré de représenter la RD-Congo au niveau mondial, car ce choc de boxe au plus haut niveau sera retransmis en direct dans le monde entier », a souligné le manager Tarik Saadi

Les deux boxeurs ont été face à face, le 9 mai, à Durban lors de la conférence de presse, et naturellement chacun d'eux a promis de remporter la partie. Ilunga Makabu s'est intensément préparé pour ce combat. Il a visité, au début de sa préparation en décembre 2014, le



Junior Ilunga Makabu (à gauche torse nu) lors de la conférence de presse sur le combat du 16 mai à Durban

Gymnase du champion du monde américain Floyd Mayweather à Las Vegas aux États-Unis, où il a rencontré l'entraîneur Eddie Mustapha Muhammad.

C'est donc avec un moral gonflé à bloc que le Congolais s'appête à affronter le boxeur sud-africain. « Nous avons eu un stage à Las Vegas (USA) puis un autre en Afrique du Sud pour pouvoir préparer ce combat au mieux. Nous sommes rapprochés d'un très grand entraîneur et ancien champion du monde des mi-lourds WBA (1980-1981) au gymnase de

Floyd Mayweather, Eddie Mustapha Muhammad qui a aussi formé les champions tels que Thomas Adamek, Chad Dawson. Car le niveau pugilistique de Junior Ilunga doit passer par ce genre de relation au très haut niveau maintenant », déclarait Tarik Saadi à Radio Okapi il y a quelques semaines. L'agent et manager du boxeur congolais espère le soutien de tous les Congolais pour ce combat. « Junior a toujours mis en avant le drapeau congolais. De tout ce qui peut avoir sportivement, je félicite cette grande équipe de la RDC en football qui

a terminé en troisième place de la CAN 2015. Bien sûr, c'est le sport numéro 1. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a d'autres disciplines sportives qui font rayonner la RDC dans le monde entier et Junior en fait partie. C'est pour cela que tous les Congolais seront derrière ce grand champion qui aime son pays et qui en fait aujourd'hui la fierté. J'espère qu'une délégation de la RDC l'accompagnera en Afrique du Sud pour le soutenir; de même que tout le peuple congolais sera devant son poste téléviseur pour le soutenir; même de loin, le jour de ce combat », a-t-il affirmé.

Notons que Junior Ilunga Makabu a reçu en décembre 2014 à Las Vegas des mains du président de WBC, Mauricio Sulaiman, le diplôme d'affiliation et intégration de la RDC au sein de la Fédération internationale du World Boxing Council (WBC). Avant de se rendre aux États-Unis, il avait battu le 5 décembre 2014 à Luxembourg Tamas Bajzareth par KO au 3e round. Né en 1988 à Kananga au Kasai occidental en République démocratique du Congo, ce puncheur a commencé par

perdre son combat face à l'Ukrainien Dmytro Kucher en juillet 2013. Et depuis, Ilunga Makabu va de victoire en victoire. Il a battu Éric Fields par KO au 5e round, avant de s'imposer face à Glen Johnson par KO au 9e round. Ilunga Makabu a déjà disputé dix-huit combats, avec dix-sept victoires par KO et une défaite également par KO.

Quant à Thabiso Mchunu, également né en 1988 en Afrique du Sud, il travaille avec la structure américaine de promotion Main Events. C'est sa victoire sur Eddie Chambers en août 2013 qui l'a fait connaître au grand public. Lors de son dernier combat, il a battu au poids Garrett Wilson pour le titre de la NABF. À 27 ans, Thabiso Mchunu compte dix-sept combats, avec seize victoires dont dix par KO et une défaite par KO. Les deux boxeurs sont dans le top 10 des boxeurs de leur catégorie, Ilunga Makabu étant classé 7e et Thabiso à la 8e position. L'on s'attend donc à un combat acharné et disputé, d'autant plus que la victoire offre au vainqueur la possibilité de disputer le championnat du monde de la version WBC.

Martin Engjimo

DIVISION 1/PLAY-OFF

Le choc Sanga Balende -V.Club à Mbuji-Mayi s'achève dans la confusion

La rencontre entre Sa Majesté Sanga Balende et AS V.Club de Kinshasa, comptant pour la dernière journée de la manche aller de Play-off de la 20e édition du championnat national de football (Division 1), s'est arrêtée, le 10 mai, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, à quelques secondes de la fin du temps réglementaire, lorsque V.Club venait d'égaliser à trois buts partout.

Le choc entre deux entraîneurs, Santos Mwitubile de Sanga Balende et Florent Ibenge de V.Club, a toutefois tenu toutes ses promesses au niveau du jeu. À chaque fois que Sanga Balende a mené à la marque, V.Club a su refaire le retard au tableau d'affichage. On joue la 14e minute lorsque Mukoko a marqué pour les Anges et les Saints de Mbuji-Mayi d'une frappe imparable que le gardien de but Hervé Lomboto ne parvient pas à capter. Mais le défenseur central Padou Bopunga Botuli a égalisé de la tête sur un corner d'Emmanuel Ngudikama à la 35e minute. Un but partout, c'était le score à la fin de la deuxième période. À la reprise, le jeu est équilibré, il n'y a pas vraiment de construction car l'aire de jeu du stade Tshikisha ne s'y prête pas. À la 68e minute sur une offensive de Sanga Balende, le capitaine Badibake bat le portier Hervé Lomboto d'une frappe en pleine lucarne. Mais deux minutes seulement, soit à la 70e minute, le milieu organisateur Yves Magola récupère une balle à plus ou moins 25 mètres, il évite un défenseur en pivotant sur lui-même, tout en armant sa frappe qui laisse le gardien de but Kubidisa pantois. Deux buts partout. À la 86e minute lorsque Musema récupère une balle mal renvoyée par la défense de V.Club et sa frappe se loge au fonds des filets du gardien de but Hervé Lomboto, Sanga Balende croit alors à un exploit de battre l'ogre V.Club.

L'arbitre Engwanda de la Ligue de football du Bas-Congo récupère 5 minutes de temps additionnels. Mais il y a des arrêts de jeu, et apparemment le maître du terrain bloque aussi son chrono comme lorsque le gardien de but Kubidisa se fait soigner sur l'aire de jeu, ou encore lorsque le ballon va dans les tribunes et que le public prend un peu de temps pour le rendre, alors que les ramasseurs de balle tardent à donner le ballon aux joueurs lors des rentrées de touche. On en arrive à pratiquement plus de 10 minutes de temps additionnels. Et c'est en ce moment-là que l'attaquant Katalay de V.Club (monté sur l'aire de jeu à la deuxième période à la place de Firmin Mubele Ndombe) va inscrire le troisième but égalisateur de V.Club. Le stade entre en ébullition lorsque l'arbitre désigne le rond central, validant en fait le but. La zone neutre et l'aire de jeu est envahi, les joueurs de V.Club se sentant en insécurité se ruent vers les vestiaires. Entre-temps, l'arbitre est poursuivi et littéralement lynché par des supporters de Sanga Balende en furie, au regard du gouverneur Alphonse Ngyo Kasanji du Kasai Oriental et président sportif du clubs sang et or de Mbuji-Mayi, présent dans la tribune d'honneur du stade Tshikisha. Les policiers commis au maintien de l'ordre sont débordés. En fait, le match est arrêté avant le coût de sifflet final alors que le score est de trois buts partout.

L'on attend le verdict de la Ligue nationale de football (Linafoot). Mais si l'on doit rappeler que le Code disciplinaire de la Fédération congolaise de football association (Fécopa) stipule dans un de ses articles que le club dont les supporters sont à la base de l'arrêt d'un match par forfait, il est donc fort probable que V.Club remporte le match par forfait, à moins que la Linafoot n'applique pas à la lettre les prescrits du

Code disciplinaire de la Fécopa. Car l'on est à nouveau face à un cas des violences dans les stades, décriées, mais très récurrentes tout au long de cette saison en RDC. Le lundi 11 mai 2015, la Linafoot a réagi en suspendant le résultat de cette rencontre. « suite aux incidents survenus lors du match n°37 qui a opposé Sanga Balende à l'As Vclub le dimanche 10/05/2015 à Mbuji-Mayi, le comité de gestion de la Linafoot, au cours de sa réunion extraordinaire du 11/05/2015, a décidé de suspendre préventivement le résultat du dit match en attendant l'examen approfondi des rapports des officiels », indique le communiqué de l'instance organisatrice de la Division 1. Mais en cas de victoire (par forfait), V.Club totalisera 21 points et terminera premier de la manche aller de play-off du 20e Championnat national de football devant Mazembe (20 points).

Dans l'autre match de cette journée dominicale, le FC Lubumbashi Sport a dominé, au stade Frédéric Kibassa de Lubumbashi, le FC MK de Kinshasa par deux buts à zéro. Les deux réalisations des Kamikazes de la capitale cuprifère congolaise ont été signées par Kabasele sur penalty à la 34e minute, et Mwamba Nzambi à la 81e minute, reprenant de la tête un corner de Ruffin Ilunga Keta. Au classement en attendant la décision définitive de la Linafoot sur ce match, Mazembe est premier (20 points en 9 matches), suivi de V.Club (18 points en 8 matches), Don Bosco (15 points en 9 matches), Lupopo (13 points en 9 matches), Shark XI (12 points en 9 matches). Lubumbashi Sport (12 points en 9 matches) pointe à la sixième place, devant Sanga Balende (11 points en 8 matches), JS Groupe Bazano (11 points en 9 matches), Daring Club Motema Pembe -DCMP- (5 points en 9 matches) et FC MK (2 points en 9 matches).

M.E.

FOOTBALL

Neeskens Kebano, soulier d'ébène 2015 du meilleur africain de souche en Belgique

Le milieu offensif international RD-congolais Neeskens Kebano a reçu, le 11 mai, au Birmingham Palace d'Anderlecht à Bruxelles en Belgique, le soulier d'ébène, trophée de meilleur joueur africain (ou de souche africaine) de la saison 2014-2015 en Belgique.



Neeskens Kebano et le soulier d'ébène du meilleur africain (ou de souche) évoluant en Belgique

Le trophée est décerné chaque année depuis 24 ans par l'ASBL African Culture Promotion dont le jury est composé du sélectionneur national, de tous les entraîneurs des trois divisions nationales, de membres des rédactions sportives du pays (presses écrite et audio-visuelle), ainsi que des membres d'un jury d'honneur. Pour ce 24e soulier d'Ébène, le Congolais de 23 ans est arrivé en tête des suffrages devant le Nigérian Moses Simon de La Gantoise, un autre Congolais, Chancel Mbemba d'Anderlecht, le Belge de souche congolaise Youri Tielemans d'Anderlecht et le Sénégalais Kara Mboj de Genk. Le trophée lui a été remis par Bernard Lama, ancien gardien de but international français du Paris-Saint-Germain. C'est en fait la récompense d'une saison exceptionnelle de ce joueur à Charleroi, lui qui a accepté d'endosser le maillot des Léopards de la RDC,

pays d'origine de ses parents. Il a déjà inscrit dix buts au cours de cette saison, étant très souvent décisif pour les Carolos actuellement à la 5e position au classement de play-off de la Jupiler Pro League (la D1 Belge) avec 36 points déjà engrangés.

Il est le premier « zèbre » (appellation des joueurs de Charleroi) à se voir décerner ce prix. Avant lui, les Congolais (de souche aussi) ayant été primés sont Michy Batshuayi (en 2014 alors au Standard de Liège et actuellement à Marseille en France), Dieumerci Mbokani (en 2012 alors à Anderlecht actuellement à Dynamo Kiev en Ukraine), Romelu Lukaku (2011 alors à Anderlecht aujourd'hui

à Everton en Angleterre), Mohamed Mémé Tchite (en 2007 alors à Anderlecht), Vincent Kompany (en 2004 et 2005 alors défenseur à Anderlecht aujourd'hui à Manchester City en Angleterre), Hervé Lembi (en 2000 alors au FC Bruges) et Emile Mpenza (1997 alors à Excelsior Mouscron). Neeskens Kebano a débarqué à Charleroi en 2013, en provenance du Paris-Saint-Germain en France où il n'avait plus de temps de jeu, il a, grâce à son immense talent, joué les premiers rôles pour l'accession de Charleroi au Play-off, pour la première fois depuis la réforme du championnat de Belgique. Et l'on apprend qu'Anderlecht l'a ciblé pour le mercato d'été qui va bientôt s'ouvrir. Des clubs en Angleterre et ailleurs seraient aussi intéressés par le milieu international congolais.

M.E.

JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX ROUGE ET DU CROISSANT ROUGE

La localité de Banga Cayo réunit les secouristes et volontaires

La contrée de Banga Cayo dans la communauté urbaine de Tchiamba Nzassi située à près de 60 Km de la ville a accueilli le 9 mai les cadres, volontaires et secouristes de la Croix rouge à l'occasion du 152e anniversaire du mouvement Croix rouge. La délégation a été conduite par Michel Auguste Mababidy-ma-Mababidy, membre du Conseil national de gouvernance, président départemental de la croix rouge congolaise à Pointe-Noire.

Composée de près d'une centaine de cadres, volontaires et secouristes, la délégation de la Croix rouge congolaise s'est mobilisée en matinée pour Tchiamba Nzassi où elle a été accueillie à Cayo par les populations locales. Jean Taty Mavougou, secrétaire du chef du village a réceptionné le don de non vivres fait de couvertures, médicaments, matériel aratoire, brouettes, gobelets... destinés au Csi de Cayo. Un geste généreux applaudi par les populations qui au nom de Joseph Niambi, infirmier dans cet établissement sanitaire a salué l'initiative de l'ONG humanitaire. Au siège du Comité du village de Banga Cayo, un autre

geste philanthropique similaire a été fait aux populations. Gérard Tchiloemba, le chef du village ne pouvait s'empêcher de remercier ses hôtes puis leur a servi de guide au bord du lac Cayo pour une visite touristique de ce pittoresque lieu qui ne cherche qu'à être viabilisé, car sa beauté luxuriante et son paysage méritent plus que le désintérêt dont il est actuellement l'objet.

Le séminaire d'imprégnation à l'endroit des nouveaux membres des bureaux de la Croix rouge congolaise mis en place récemment à Pointe-Noire et Tchiamba Nzassi a permis à ces derniers d'avoir des outils de connaissance du mouvement à travers l'exposé magistral fait par Michel Auguste Mababidy-ma-Mababidy. Un mouvement international créé en 1863 par Henri Dunant, homme d'affaires humaniste suisse qui, lors d'un voyage d'affaires en juin 1859, se trouve à proximité de la ville italienne de Solférino et découvre les dégâts humains de la bataille qui s'y déroula. À partir de cette expérience, il écrit un livre intitulé Un souvenir de Solférino qu'il publie en 1862. Une année plus tard, il



Photo de famille de volontaires et secouristes de la Croix rouge à Cayo

participe à Genève à la fondation du Comité international de secours aux militaires blessés, désigné dès 1876 sous le nom de Comité international de la Croix-Rouge. La première convention de Genève est ratifiée en 1864 et se réfère largement à ses propositions. Henri Dunant obtient avec Frédéric Passy, le premier prix Nobel de la paix en 1901 et est ainsi considéré comme le fondateur du mouvement de la Croix-Rouge internationale. Les actions de la Croix rouge, son fonctionnement, ses com-

posantes et ses principes fondamentaux dont le principe de la séparation des pouvoirs ont également été expliqués à l'auditoire qui a aussi écouté attentivement l'exposé de Jean Paul Ngoubili, président de la Croix rouge Tié Tié sur le fonctionnement du mouvement, aux niveaux local, national et international, avec pour principes fondamentaux l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité. Pour Michel Auguste Mababidy-ma-Mababidy, les conférences

débats organisés à cet effet ont pour objet d'informer le maximum de personnes sur le mouvement et susciter in fine des adhésions car, a-t-il dit, plus les volontaires et secouristes seront nombreux, plus leur action sera efficace sur le terrain. Selon lui, le choix de Banga Cayo est motivé par la volonté de redynamisation des structures de base dans les différentes localités du département puisque le mouvement est dans la phase de redynamisation et de renforcement des capacités de membres mais aussi pour faire découvrir aux membres volontaires et secouristes le village Cayo et son merveilleux lac. Plusieurs activités ont été organisées par la Croix rouge congolaise en marge des festivités de la journée internationale. Les conférences débats sur la connaissance du mouvement ont eu lieu dans plusieurs établissements scolaires et universitaires de la ville. C'est en soirée que la délégation est rentrée à Pointe-Noire, après une journée studieuse et créative dans la localité de Banga Cayo, à quelques encablures de la frontière cabindaïse.

Hervé Brice Mampouya

Ouverture de la réunion du groupe G7 des amis du golfe de Guinée

Les travaux relatifs à cette réunion se sont ouverts le lundi 11 mai au siège de la zone militaire de défense n°1 à Pointe-Noire en présence de Basile Ikouébé et de Martin Parfait Aimé Coussoud Mavougou respectivement ministre des Affaires étrangères et de la coopération et ministre délégué chargé de la Marine marchande accompagnés des quelques représentants des pays du golfe de Guinée et des pays partenaires. Ceux-ci prennent fin ce mardi 12 mai.

Au cours de cette réunion, les participants planchent sur certains points comme, le potentiel de coordination navale et d'échange d'informations maritimes, la coopération policière, judiciaire et dans le domaine du renseignement, échange d'informations, les présentations par des représentants volontaires des pays du golfe de Guinée. Cette rencontre se fixe divers objectifs notamment le programme du G7++FOGG pour l'année 2015 qui comprendra tous les points énoncés par le sommet de Yaoundé et dans ses trois documents principaux, à savoir : la déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement, le mémorandum d'entente et le code de conduite entériné par la CEDEAO, la CEEAC et la CGG. L'objectif sera de soutenir les quatre priorités identifiées dans ces documents notamment les aspects maritimes et navals, la police et justice, les renforcements des capacités, le développement.



Vue des participants à la réunion

Ouvrant les travaux de cette réunion, le ministre Ikouébé a indiqué qu'après la réunion d'Accra tenue du 23 novembre au 4 décembre 2014, la présente rencontre constitue une marque de confiance et un engagement à poursuivre leur engagement commun dans la recherche de solutions aux questions de sûreté et de sécurité maritime particulièrement de lutte contre la piraterie et autres actes illicites en mer. « La République du Congo est fortement convaincue de la nécessité du partenariat qu'il a établi ensemble sur la problématique de la gouvernance maritime du golfe de Guinée, les intérêts en jeu qu'ils soient économiques, géostratégiques de navigation ou de lutte contre les trafics en tout genre alimentés par des réseaux mafieux obligent que les Etats côtiers ac-

ceptent librement de partager avec des partenaires la mission de la gestion de s'équiper à première vue comme une question relevant de la souveraineté de ces Etats et de leur première responsabilité », a-t-il déclaré. Rappelons que la République du Congo a ratifié les conventions internationales sur la piraterie maritime et les actes illicites en mer. La traduction de certaines d'entre elles en droit interne permet au Congo de consentir assez d'efforts d'acquisition des moyens indispensables lui permettant d'assurer une présence effective dans son espace maritime. En plus des pays du golfe de Guinée présents à ces retrouvailles, on note aussi la présence des partenaires étrangers ou amis du golfe de Guinée comme la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Etats Unis et autres.

Séverin Ibara

RÉSEAU ROUTIER

Le déplacement du poste de péage de Côte Matève en voie d'être réglé

La commission d'organisation de l'état des lieux du département de Pointe-Noire, composée des conseillers départementaux et municipaux, ainsi que des maires d'arrondissements et des chefs de quartiers a fait une recommandation sur le déplacement du poste de péage de Côte Matève, le 8 mai, lors de la restitution de l'état des lieux de la ville de Pointe-Noire.

Situé sur la route nationale n°4, dans le 6e arrondissement de Ngoyo, le poste de péage de Côte Matève cause des remous à la population riveraine qui, maintes fois, a manifesté son désarroi auprès des autorités locales et son représentant à l'Assemblée nationale afin que soit déplacé ce poste de péage. Malheureusement, cette doléance est restée lettre morte à leurs yeux. Aujourd'hui,

l'organisation de l'état des lieux du département de Pointe-Noire, la population pense que, la solution n'est peut être plus loin. En fait, après sa prise de fonction, le 23 octobre 2014, le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire avait adopté au cours de sa session budgétaire de février 2015, son programme annuel d'activités d'élaboration d'un plan du développement local (PDL). Parmi les tâches inscrites à l'ordre du jour : la réalisation de l'état des lieux du département.

Ainsi, pour les besoins d'élaboration de ce PDL, il était exigé à toutes les collectivités de faire une collecte de données issues de l'état des lieux. Pour ce faire, une commission d'organisation de l'état des lieux a été mise en place et elle a travaillé du 31 mars au 7 mai. Cette démarche participative des conseillers départementaux et municipaux, des maires d'arrondissements et des chefs



Le poste de péage de Côte Matève / crédits photos «RD»

de quartiers a donc permis de recenser les problèmes auxquels les populations de Pointe-Noire et d'en faire des recommandations et des propositions de solutions. Parmi ces propositions figure entre autres celle relative au déplacement du poste de péage de Ngoyo.

avec la recommandation sur le déplacement du poste de péage de Ngoyo par la Commission d'or-

Hugues Prosper Mabonzo

PREMIERS JEUX AFRICAINS

Le Comité international olympique et la communauté sportive africaine saluent l'exploit du Congo

La parfaite organisation des premiers jeux africains et le pari réussi d'avoir regroupé près de 3000 athlètes pendant deux semaines à Brazzaville furent considérés par tous comme un véritable exploit. 50 ans après, le Congo s'apprête à commémorer l'éveil de l'olympisme africain avec les 11^e Jeux africains en septembre prochain.

L'Afrique entière avait appris avec satisfaction la décision prise le 12 avril 1965 au lendemain d'une réunion des Présidents de Fédérations internationales à laquelle avait participé M. Jean Claude Ganga, secrétaire général des Jeux, par la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) d'accorder son patronage aux Premiers Jeux africains. Le Comité permanent et le Comité d'organisation des Jeux ont été extrêmement sensibles à la marque de confiance qui leur était ainsi témoignée par le CIO et par les Fédérations internationales tout comme ils ont apprécié les paroles élogieuses que leur a adressées, en même temps qu'à la communauté sportive africaine, M. Avery Brundage, président du Comité international olympique qui déclarait lors d'une conférence de presse à Brazzaville le 25 Juillet 1965, au soir de la clôture des

Jeux « C'est merveilleux d'avoir pu organiser d'une manière aussi parfaite, dans une ville pas plus grande que Dijon en France, ces Premiers Jeux africains malgré les difficultés de communication. Lorsqu'on sait que l'organisation d'une telle manifestation serait difficile en France, on se rend mieux compte combien est grand le mérite de nos amis africains de Brazzaville d'avoir pu mettre sur pied la grande compétition qui leur était confiée ».

Le 6 Octobre 1965 à Madrid, à l'ouverture de la 63^e session du Comité international olympique, le président du Comité international olympique déclara « En juillet dernier, je me trouvais en Afrique sur les rives du Congo à Brazzaville, où j'assistais aux Premiers Jeux africains. Qui aurait songé il y a quelques années seulement que des Jeux régionaux regroupant les équipes de 27 pays, pourraient être organisés en Afrique équatoriale, dans un stade moderne avec des athlètes africains aux performances proches des records mondiaux. Pendant 40 ans, si je me souviens bien, le projet des Jeux Africains a été discuté et présenté à diverses capitales. Il fallut que le Congo, un pays de moins d'un million d'âmes et en parti-

culier Brazzaville, une ville de 130 000 habitants acceptassent le pari pour qu'ils voient enfin le jour. Les Jeux étaient placés sous le patronage du Comité international olympique et se déroulèrent selon les règlements olympiques ».

Brazzaville, une preuve que le sport unit les peuples

« La participation de tous les pays indépendants d'Afrique, à l'exception d'une ou deux Nations, reflète l'immense intérêt que porte au mouvement olympique ce continent en marche. Une réunion fut organisée entre Comités nationaux au cours de laquelle les participants firent preuve d'un savoir remarquable. Les dirigeants sportifs africains ne sont plus des débutants, tant s'en faut et les règles de l'olympisme et de l'amateurisme leur sont familières. Nous évoquâmes ensemble des questions fondamentales et je ne serais pas surpris qu'étant plus accordés avec la nature et ainsi encore préservés des préoccupations commerciales, les Africains ne nous aident à nous libérer des excroissances parasitaires qui se sont développés autour du sport en cet âge matérialiste que nous vivons. De l'autre côté du fleuve, on voyait les bâtiments de



Le défilé des délégations en images / crédit photo «DR»

Léopoldville. Je souhaitais m'y rendre mais les communications étaient interrompues, les relations politiques tendues. En dépit de cela, autre manifestation de l'importance du sport, l'équipe du Congo - Léopoldville participa aux Jeux de Brazzaville. Ce qui me permit de déclarer le président Alphonse Massamba -Débat qu'on pouvait faire plus pour l'unité africaine, un sujet d'actualité et d'intérêt capital, sur les terrains de sport que dans n'importe quel autre domaine » a

renchéri le président du CIO.

Les jeux furent ouverts avec une cérémonie traditionnelle, suivie d'une démonstration par deux mille écoliers revêtus de costumes phosphorescents dans le crépuscule, dont la parfaite ordonnance aurait fait l'honneur à bien des pays. Quant aux compétitions, elles se déroulèrent sans heurt. Ainsi, le Congo Brazzaville a conquis une place de choix dans l'histoire du sport africain et pourquoi pas, du sport mondial.

Hervé Brice Mampouya

PUBLI -REPORTAGE

Conseil Départemental et Municipal de Pointe-Noire: vers l'amélioration des conditions de vie des citoyens

Dans le cadre du programme d'activités annuel du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, la commission d'organisation de l'état des lieux du département a restitué le 8 mai au Forum Mbongui, en présence du bureau exécutif dudit conseil présidé par le député maire de Pointe-Noire, Roland Bouity-Viaudo, les données collectées dans les six arrondissements et le district de Tchiamba-Nzassi qui permettront au conseil de statuer



L'état des lieux de la commune de Pointe-Noire et du district de Tchiamba Nzassi a été réalisé dans la période du 31 mars au 7 mai dans le but de recenser les structures existantes, d'identifier les problèmes auxquels sont confrontées les populations, proposer des pistes de solution et des recommandations qui permettront au conseil départemental de Pointe-Noire d'élaborer le plan du développement de la ville et de préparer des documents budgétaires et comptables au titre de l'année 2015.

Ce travail a été judicieusement exécuté par les conseillers départementaux et municipaux, les maires d'arrondissements, des chefs de quartiers et des divers sachants constitués en collectivité par arrondissement. Ainsi, ces problèmes identifiés ont été classés par secteur.

Créée le 11 mai 1922, la ville de Pointe-Noire est confrontée aux mêmes problèmes identifiés dans les six arrondissements qui la composent. La vétusté et l'insalubrité des marchés. L'obstruction des voies d'accès, l'occupation du domaine et le manque d'éclairage, l'insécurité, l'insuffisance des marchés et des travaux inachevés.

Une vie à double vitesse

Traitant des nuisances sonores, on dénombre plus de 3 639 bars, source des nuisances sonores à Pointe-Noire pour une population d'environ 1 000 000 d'habitants. L'arrondissement n°4 Loandjili compte à lui seul, 751 bars, 662 à Mongo-Mpoukou, 636 à Lumumba et 635 à Tié-Tié. La pollution industrielle et les nuisances sonores sont constatées.

Le rétrécissement des lits des cours d'eau est la cause des inondations en périodes de crue. On souligne aussi le déversement des eaux usées des hôpitaux et morgue; la prolifération des décharges sauvages, les érosions qui provoquent la destruction des habitations et des voies d'accès. Les mauvaises conditions de transport, la spéculation des tarifs de transport urbains. Au niveau écoles, on note la vétusté des bâtiments, l'insuffisance des tables-bancs dans les structures scolaires de l'Etat; la prolifération des établissements privés, le manque des points d'eau et des lieux d'aisance. Dans le secteur sanitaire, l'on souligne l'insuffisance des structures sanitaires, du personnel médical et des équipements, le personnel non qualifié dans certains cas. La jeunesse est confrontée au chômage et se livre à la délinquance, au banditisme, à la prostitution, la criminalité, la



consommation de drogues et l'incivisme des jeunes. L'absence de prise en charge des personnes de 3^e âge et manque de structure d'accueil. Manque de lieux de loisirs et de sites touristiques alors que celui de Nanga est abandonné. Manque de maisons de culture et de bibliothèque. Au plan sportif, on souligne l'insuffisance des installations sportives, le manque et l'insuffisance des salles de jeux. L'insuffisance des postes de sécurité, vétusté du bâtiment de Tchiamba Nzassi. La couverture insuffisante du réseau d'éclairage public et insuffisance des postes de transformation. Insuffisance du réseau d'adduction d'eau potable et manque des fontaines publiques sont autant de maux qui minent le vécu des ponténégrins.

Des recommandations

Pour envisager l'amélioration des conditions de vie des citoyens, les conseillers ont formulé des recommandations en s'attendant sur des secteurs prioritaires parmi lesquels : La construction des nouveaux sièges des arrondissements 1 et 2 ainsi que la finition des travaux avec équipement du siège de l'arrondissement 6 Ngoyo; la construction des lieux d'aisance et l'installation des points d'eau dans tous les établissements scolaires; le remplacement en urgence par la SNE du pylône électrique en mauvais état situé derrière l'école Maloango à Mvou-Mvou; la libération des trot-

toirs des avenues encombrées par les épaves des véhicules et autres, l'extension du réseau d'adduction d'eau potable et l'implantation des fontaines publiques.

Le déplacement du poste de péage de Ngoyo sur la route nationale n°4, la construction des bâtiments administratifs du district et de la communauté urbaine de Tchiamba Nzassi. Les conseillers ont aussi recommandé, le contrôle et l'application stricte de la réglementation concernant les lieux de cultes et les établissements scolaires privés ainsi que l'implantation des nouveaux postes de sécurité et de protection civile selon les normes, l'élaboration d'un plan directeur de la communauté Urbaine de Tchiamba Nzassi. Puis le respect strict des cahiers de charges relatifs à la réalisation des ouvrages et bâtiments publics.

À l'issue de la synthèse faite par les maires et représentant des sept collectivités notamment, de Lumumba, Mvou-Mvou, Tié-Tié, Loandjili, Mongo-Poukou, Ngoyo et Tchiamba-Nzassi, le président du conseil départemental de Pointe-Noire, s'est dit d'être frappé par la qualité du travail fourni. Il a annoncé que c'est au cours de la prochaine session du conseil que les conseillers adopteront la synthèse générale de l'état des lieux de Pointe-Noire et de la commune urbaine de Tchiamba-Nzassi.

ELIMINATOIRES CAN U-23

Les Diables rouges entament leur mise au vert à Pointe-Noire

Les Diables rouges des moins de 23 ans entament cet après-midi au Complexe sportif de Pointe-Noire leur stage de préparation dans la perspective du match du 23 ou 24 mai à Accra contre le Ghana comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie qui se jouera en décembre prochain au Sénégal.

Vingt-huit joueurs seulement sont attendus à cette campagne au lieu de trente-trois comme prévu. Hardy Alain Samarange Binguila de l'AJ Auxerre et Yohan Andzouana de l'AS Monaco sont forfaités à cause des blessures. Ils n'effectueront pas le déplacement d'Accra. Dua Stanislas Ankira de l'AC Léopards et Duval Ngoma des Diables rouges ne participeront pas au stage de Pointe-Noire. Ils conservent toute fois, leur place parmi les joueurs sélectionnés aux Jeux africains de Brazzaville 2015.

Ce qui constitue une bonne nouvelle pour ces joueurs appelés à retrouver leur meilleur niveau.

« Ces joueurs restent à la disposition de l'équipe nationale et pourront être convoqués à tout moment », a-t-on appris. Pour le déplacement du Ghana, Claude Le Roy sera privé des services du Lillois Kevin Koubémba, lequel ne pourra être libéré qu'après le match comptant pour la 38e journée du championnat français. Lille son équipe sera reçue le 23 mai par le FC

Metz. Il y a cependant une incertitude sur l'arrivée de Senna Miangué. Le joueur de l'Inter de Milan n'a toujours pas donné sa réponse après sa convocation par le sélectionneur national. Ce mardi Claude Le Roy débutera sa campagne avec les 16 joueurs déjà à Pointe-Noire. Les joueurs de l'AC Léopards ne pourront rejoindre le groupe qu'après le match aller du tour de cadrage opposant ce dimanche à Dolisie leur équipe à Warri Wolves du Nigeria. Ils vont rejoindre le groupe le lundi 18 mai date à laquelle arrivera Charlevy Mabilia de l'AJ Auxerre soit trois jours après l'arrivée de Christoffer Mafoumbi. Mavis Tchibota, Romaric Etou, Randy Ngoteni et Philtzgerard Mbaka

rejoindre le groupe ce mercredi. Et Jusly Boukama Kaya qui arrive le 19 mai, sera le dernier jour attendu.

La liste des 28 présélectionnés pour le match aller contre le Ghana

Christoffer Henri Mafoumbi
Randy Goteni (Troyes) Bersyl Obassi Ngatsongo (Etoile du Congo) Saira Issambet Gassama (Etoile du Congo) Moïse Nkounkou (Etoile du Congo) Joe Ombandza (CNFF) Pavelh Ndzila (Etoile du Congo) Junior Mouzita Makiessé (AC Léopards de Dolisie) Carof Bakoua (AC Léopards de Dolisie) Kader Bidimbu (AC Léopards de Dolisie) Percy Akoli (AC Léopards de Dolisie) Sagesse Babélé (AC Léopards

de Dolisie) Constantin Chris Bakaki (Diables noirs) Mamic Grace Miguel Itoua (Diables noirs) Cosme Andrey Antoni Mavoungou (Diables noirs) Charlevy Mabilia (AJ Auxerre/France) Bel-Durel Avounou (CESD) Faites Prévu Kaya Makosso (CNFF) Merveille Ndockyt (Cara) Durand Makanga (Interclub) Noël Christ Mokouka (Nathalys) Varel Rozan (Kenitra/Maroc) Silvère Ganvoula Mboussy (Raja de Casablanca/Maroc) Jusly Boukama-Kaya (Recréativo/Angola) Romaric Etou (Beitar-Tel Aviv/Israël) Mavis Tchibota (Maccabi-Tel-Aviv/Israël) Miangué Senna (Inter de Milan/Italie) Philtzgerard Mbaka (Getafe/Espagne)

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique

Angola, 12^e journée, 1^{er} division

Le Recreativo Libolo de Julssy Boukama Kaya est tenu en échec à domicile par le Benfica Luanda (0-0).

L'Academica do Liboto d'Adolphe Matondo chute à domicile face au Progresso Lunda Sul (1-2).

Le Sporting Cabinda d'Holgeron Makosso s'incline à Domant (1-2).

Après mauvais week-end pour les Congolais d'Angola, le Recrativo reste en tête mais est rejoint par Kabuscorp. Le Sporting Cabinda recule à la 9e place tandis que Liboto reste 10^e.

Maroc, 28^e journée, 1^{er} division

Le Wydad de Casablanca bat Safi 2-0. Titulaire, Fabrice Ondama a délivré une passe décisive sur le premier but du WAC avant d'être remplacé à la 65^e.

Varel Rozan était titulaire lors de la victoire de Kenitra face à Khourigba (2-0). Averti à la 73^e. Sans Sylver Ganvoula, resté sur le banc, le Raja Casablanca s'incline à Hoceima (1-2). Avec 6 points d'avance sur Khourigba, son dauphin, le Wydad n'a besoin que d'un point en deux matchs pour être sacré champion 2015.

Huitième avec 37 points, le Raja ne disputera pas de coupe d'Afrique la saison prochaine. Douzième, Kenitra compte 4 longueurs d'avance sur Khenifra, l'avant-dernier, et 9 sur Khemisset, la lanterne rouge.

Camille Delourme

PÉTANQUE

Huit Diables rouges sélectionnés pour les Jeux africains

Huit Diables rouges messieurs ont été sélectionnés par la Fédération congolaise des sports de boules pour préparer les Jeux africains que Brazzaville aura le privilège d'abriter en septembre 2015, a annoncé le directeur technique de la Fécoboule.

« Les enfants sont déterminés. J'ai encore en tête le concours qui a eu lieu il y a une semaine. Ces Diables rouges sélectionnés ont tous brillé. Je peux vous garantir que les enfants ne vont pas nous décevoir », a confié Fulbert Bokyendzé le 12 mai lors d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville. En sa qualité de pays hôte de la compétition, le Congo aura le bonheur d'aligner deux équipes de quatre joueurs au cours des 11^e Jeux africains prévus du 4 au 19 septembre. C'est pour cette raison que le nombre des joueurs sélectionnés a atteint la barre de huit.

Après leur sélection, les dirigeants attendent d'eux, un effort supplémentaire. Contrairement aux Jeux africains, seuls quatre seront retenus pour participer le 8 juillet prochain au Tchad à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations. « Il faudra que les huit fassent un effort parce qu'avant les Jeux africains il y a la Coupe d'Afrique qui va se jouer au Tchad. Comme il n'y a que 4 qui vont partir, ils doivent se battre pour mériter leurs sélections à cette CAN », a-t-il commenté.

Outre les compétiteurs, la Fécoboule entend relever un autre défi : celui de la formation des officiels et



Fulbert Bokyendzé, le directeur technique dévoilant la liste des huit Diables rouges aux Dépêches de Brazzaville (Photo Adiac)

juges en vue de doter pendant les Jeux africains, la structure des techniciens de hautes qualités, réputés dans la gestion des compétitions internationales. Le 16 mai prochain, sera organisé à Brazzaville un stage de formation pour les officiels techniques et les juges de pétanque auquel participeront 10 hommes et 5 dames et ce pendant quatre jours. La formation sera supervisée par le président de la fédération internationale, lequel est attendu

à Brazzaville le 15 mai. Le président de la Fédération internationale ne sera pas le seul invité de la Fécoboule. La structure a indiqué son directeur technique, pourra aussi compter sur l'expertise du président de la Confédération africaine dont l'arrivée à Brazzaville est annoncée pour le 17 mai pour la réussite des Jeux africains.

« Le président de la fédération internationale est un instructeur. Il sera accompagné par le direc-

teur technique de la fédération internationale. Ce sont eux qui vont encadrer les stagiaires. Il y a également le directeur technique de la Confédération africaine. Ce cadre de troisième niveau va prêter main forte aux instructeurs qui arrivent », a expliqué Fulbert Bokyendzé avant d'exprimer sa reconnaissance quant aux efforts déployés par le gouvernement pour offrir aux pratiquants de la pétanque les terrains règlementaires pour les jeux du cinquantenaire. « Nous avons gagné une grande chose. Au départ, nous n'étions pas alignés. Nous nous sommes battus pour inscrire la pétanque sur la liste des sports retenus pour les jeux africains grâce à l'appui de la confédération africaine et de la fédération internationale. On nous avait donné deux terrains, insuffisants pour une grande manifestation comme les Jeux africains. Nous nous sommes battus et nous avons gagné six autres terrains avec les gradins. Cela nous fait huit terrains. C'est déjà une très grande victoire ».

La liste des huit Diables rouges

Chabrol Binguila Stanislas Mianakodila Hermann Christian Nsonde Prince Akoli Claudelon Banzouzi Sergil Voukissa Vouka Chrively Mbemba Fretas Maboundou

James Golden Eloué